



GREEN
CLIMATE
FUND

Évaluation finale du Projet Fonds vert pour le climat au Sénégal de janvier 2020 à juin 2024

Cadre de référence de l'évaluation décentralisée

Bureau de pays du PAM au Sénégal



World Food
Programme

SAVING
LIVES
CHANGING
LIVES

Table des matières

Arrière-plan	3
1.1 PRÉAMBULE.....	3
1.2 Contexte	3
2. Motifs de l'évaluation	7
2.1. Justification.....	7
2.2 Objectifs.....	8
2.3 Analyse des intervenants.....	9
3. Objet de l'évaluation	11
3.1 Objet de l'évaluation	11
3.2 Portée de l'évaluation	16
4. Approche d'évaluation, méthodologie et considérations éthiques	17
4.1 Questions et critères d'évaluation	17
4.2 Approche et méthodologie d'évaluation.....	23
4.3 Évaluation de l'évaluabilité	24
4.4 Considérations éthiques.....	25
4.5 Assurance de la qualité.....	25
5. Organisation de l'évaluation	27
5.1 Phases et produits livrables.....	27
5.2 Composition de l'équipe d'évaluation.....	28
5.3 Rôles et responsabilités.....	28
5.4 Considérations relatives à la sécurité.....	30
5.5 La communication	30
5.6 BUDGET	31
6. Annexe 1 : Carte	32
Annexe 2 : Échéancier	33
Annexe 3 : Rôle et composition du comité d'évaluation	36
Annexe 4 : Rôle et composition du groupe de référence de l'évaluation	37
Annexe 5 : Plan de communication et de gestion des connaissances	41
Annexe 7 : Acronymes	44
Annexe 9 : Cadre logique	47
Annexe 10 : Plan de mise en œuvre	1
Annexe 11 : Répartition détaillée du financement	1
Annexe 12 : Documentation de référence	2

Arrière-plan

1. Ces termes de référence (TdR) ont été préparés par le Bureau pays du PAM au Sénégal, à partir d'une première revue de documents et de consultations avec les parties prenantes, en suivant un modèle standard. L'objectif de ces termes de référence est de fournir des informations clés aux parties prenantes sur l'évaluation, afin de guider l'équipe d'évaluation et de spécifier les attentes lors des différentes phases de l'évaluation.

1.1 PRÉAMBULE

2. Ces termes de référence sont établis pour l'évaluation décentralisée finale du projet du Fonds Vert pour le Climat (GCF) au Sénégal. Cette évaluation est mandatée par le Bureau pays du Sénégal et portera sur la période de janvier 2020 à Juin 2024. Au Sénégal, nos domaines d'intervention englobent les régions de Kolda, Tambacounda, Kaffrine, Fatik et Kaolack. L'évaluation couvre le programme intégré de gestion des risques financé par le GCF, y compris les activités de réduction des risques, de transfert des risques, de constitution de réserves de risques et de prise de risques prudente pour les bénéficiaires et les communautés vulnérables aux chocs climatiques dans les zones d'intervention du projet. Elle vise également à permettre au gouvernement du Sénégal d'intégrer l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques climatiques dans ses programmes de filets de sécurité et de protection.

1.2 CONTEXTE

3. Le Sénégal, situé le long de la côte ouest-africaine, couvre une superficie de 196 712 kilomètres carrés et partage des frontières avec la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali et la Mauritanie. Ses ressources naturelles abondantes englobent une variété d'écosystèmes, représentant un atout environnemental précieux. Cependant, cette richesse naturelle est confrontée à des défis tels que la sécheresse, la dégradation des sols et de la végétation, la perte de biodiversité, l'érosion côtière, la salinisation des terres et divers types de pollution. Ces menaces sont intensifiées par les impacts du changement climatique.
4. La population sénégalaise est estimée à 18,2 millions d'habitants en 2023¹. Actuellement, 23 %² de la population est concentrée dans la région de Dakar, qui occupe 0,3 % de la superficie totale au niveau national, et 40 % vivent dans des zones urbaines. L'âge médian de la population est de 18 ans (Situation Économique et Sociale, 2019), indiquant que la moitié de la population est encore en dessous de l'âge légal de la majorité.
5. Le Sénégal est l'un des pays les plus stables d'Afrique, avec trois transitions politiques pacifiques depuis son indépendance en 1960. Le Président Macky Sall est au pouvoir depuis 2012 et a remporté un second mandat de cinq ans en février 2019. En 2022, une coalition de l'opposition a remporté la moitié des 165 sièges de l'Assemblée nationale. Cependant, des tensions politiques sont apparues au cours des deux dernières années, et l'arrestation de la principale figure de l'opposition a quelque peu entaché la réputation démocratique du pays.
6. Le PIB (Produit Intérieur Brut) du Sénégal s'élevait à \$ 27,68 milliards (Dollar des États-Unis) en 2022³. Son revenu national brut (RNB) par habitant était de 1640 USD en 2022, ce qui en fait un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRFI). L'économie a connu une croissance de plus de 6 % par an

¹ Selon les prévisions de l'ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie)

² Source : Situation Economique et Sociale du Sénégal 2019

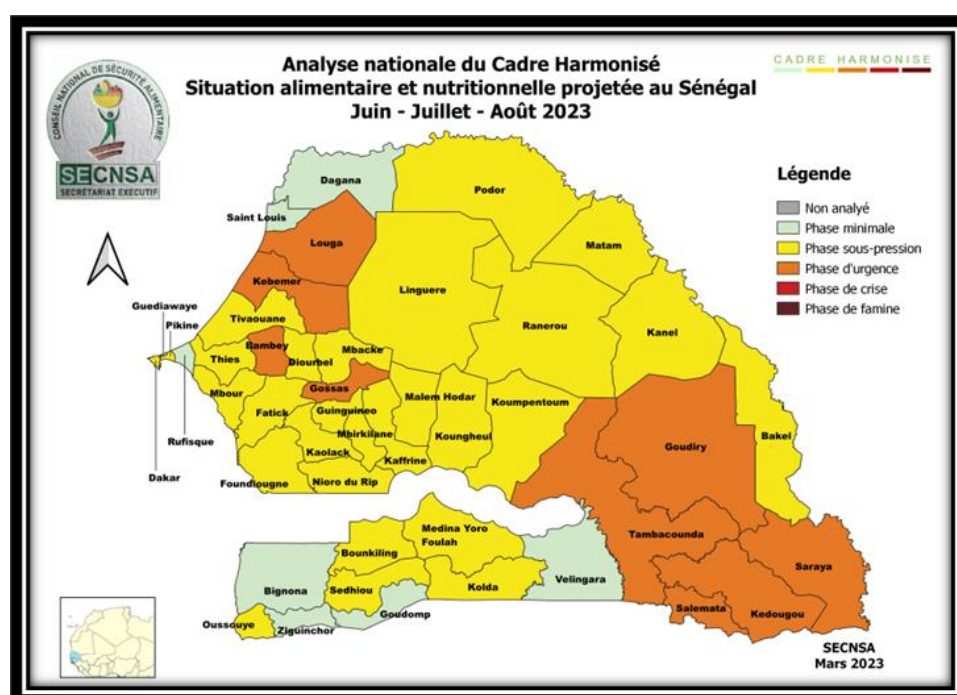
³ Source : Banque mondiale

entre 2014 et 2018. La croissance du PIB réel s'est établie à 4,2 % en 2022, contre 6,4 % en 2021, et s'est établie à 1,3 % en 2020⁴.

- La pandémie de COVID-19 a considérablement modifié les perspectives économiques du pays, faisant reculer les services tels que le tourisme et les transports, ainsi que les exportations. Le Gouvernement a réagi par des mesures d'endiguement et a mis en place un Programme de Résilience Économique et Sociale (PRES). Néanmoins, des marges de manœuvre budgétaires et des filets de sécurité limités, un système de soins de santé vulnérable et un secteur informel important posent des défis.

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

- Dans l'Indice mondial de la faim de 2021 (GHI), le Sénégal se classe 71e sur 121 pays. Avec un score de 15,6, son niveau de faim est modéré.
- Les principaux facteurs de la malnutrition au Sénégal incluent de mauvaises pratiques alimentaires, notamment celles concernant les enfants, la faible productivité des systèmes agricoles, d'élevage et de pêche, associée à des taux élevés d'analphabétisme des mères, des taux élevés de pauvreté et des croyances conduisant à de mauvaises pratiques alimentaires. Le traitement de la malnutrition chronique est rendu difficile par la distribution inégale des infrastructures et du personnel de santé au détriment des zones endémiques, qui sont souvent isolées.
- Selon les analyses du Cadre harmonisé⁵, en mars-mai 2023, environ 680 000 personnes au Sénégal (3,5 % de la population totale) étaient estimées en situation d'insécurité alimentaire en mars-mai 2023. Les projections pour la période de soudure (juillet-août 2023) indiquaient une augmentation potentielle des niveaux d'insécurité alimentaire jusqu'à 7 % (1,3 million) de la population. En ce qui concerne les départements de mise en œuvre du FVC, il convient de noter que les niveaux d'insécurité alimentaire sont plus prononcés dans les départements du sud et du sud-est, avec des taux atteignant 10 % à Goudiry, Tamba et Kolda, ainsi que 6 % à Medina Yoro Foulah. En revanche, les départements situés dans la région centrale présentent des niveaux d'insécurité alimentaire plus faibles, avec 2 % à Fatick, 1 % à Koungheul (voir figure ci-dessous)



⁴ Source : Données des comptes nationaux de la Banque mondiale

⁵ Cadre harmonisé CILSS pour l'analyse et l'identification des zones à risque et des groupes vulnérables au Sahel. Le cadre est harmonisé avec la classification intégrée des phases (IPC).

11. La prévalence de la sous-alimentation dans l'ensemble de la population a considérablement diminué, passant de 17,2 % en 2004-2006 à 7,5 % en 2018-2020. La malnutrition infantile reste une préoccupation majeure, puisqu'en 2020, 17,2 % de la population âgée de moins de cinq ans souffrait d'un retard de croissance et 8,1 % souffrait d'émaciation.
12. La stratégie du gouvernement pour lutter contre la malnutrition et assurer la sécurité alimentaire est détaillée dans la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience (2015-2035), le Programme National d'Investissement Agricole (2018-2022), le Plan Stratégique Multisectoriel en Nutrition (2017-2021), la Stratégie Nationale de Protection Sociale (2016-2035) et la Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité entre les Sexes de 2015.

Agriculture

13. Selon la Banque Mondiale, la part de l'agriculture dans l'emploi total est de 22%⁶ en 2022. Les surfaces cultivées varient entre 1 et 5 ha pour plus de 75 % des exploitations. Sur le plan macroéconomique, la contribution au PIB du secteur agricole primaire était d'environ 15,2 % en 2022⁷.
14. Les principales cultures alimentaires cultivées comprennent le maïs, le mil et le riz. Bien que l'agriculture à petite échelle soit l'activité de subsistance dominante pour la plupart des Sénégalais, la production du pays est loin de répondre à la demande, et les besoins d'importation de céréales pour l'année de commercialisation 2021/22 (novembre/octobre) sont estimés à un niveau élevé de 2,4 millions de tonnes. Les précipitations irrégulières, les maladies des plantes, les attaques de ravageurs, la dégradation des ressources naturelles due à la surexploitation des terres, le manque d'infrastructures, l'absence de services de vulgarisation disponibles pour les agriculteurs, ainsi que leur faible base d'actifs limitent tous l'offre agricole.

Changement climatique et vulnérabilité

15. Dans l'indice mondial des risques climatiques publié en 2021, le Sénégal occupe la 70^{ème} position sur 182 pays classés. Le Sénégal est confronté à une vulnérabilité importante aux effets du changement climatique, notamment des défis tels que les sécheresses, les invasions acridiennes, les inondations et les crises sanitaires qui en découlent, l'élévation du niveau de la mer, l'érosion côtière et ses corollaires, et les feux de brousse. Bien que les inondations se produisent plus fréquemment, il est important de noter que les sécheresses ont des conséquences plus profondes et plus étendues, affectant une population plus importante à chaque occurrence. Les sécheresses au Sénégal sont principalement concentrées dans les régions sahéliennes arides et semi-arides situées dans les parties nord et centrale du pays.
16. Environ 67 % de la population du Sénégal réside dans la zone côtière urbaine, qui est également le site de 90 % de la production industrielle du Sénégal. Cette région côtière est caractérisée par sa géographie de basse altitude, son expansion urbaine rapide, ses banlieues densément peuplées, ses nappes phréatiques élevées et ses systèmes de drainage mal planifiés. Au-delà des menaces immédiates posées par les phénomènes météorologiques extrêmes, l'élévation du niveau de la mer expose davantage une partie importante de la population côtière, des infrastructures essentielles et des écosystèmes fragiles aux risques d'inondation et d'érosion.

Genre

17. Le Sénégal s'est doté d'une Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité entre les sexes (SNEEG) jusqu'en 2026, visant à atteindre l'égalité des sexes dans divers domaines et secteurs. Cette stratégie s'aligne sur les ODD à l'horizon 2030. L'accès à l'éducation reste très inégalitaire : seules 11,1 % des femmes adultes ont atteint au moins un niveau d'éducation secondaire, contre 21,4 % des hommes. La participation des femmes au marché du travail est de 35,2 %, alors qu'elle est de 58,6 % pour les hommes. L'accès à la terre et la sécurité foncière, l'accès aux mécanismes de financement, l'accès aux facteurs de production et aux services de vulgarisation, ainsi que les impacts du changement climatique, restent les principaux

⁶⁶ Organisation Internationale du Travail : Indicateurs clés du marché du travail

⁷ Données des comptes nationaux de la Banque Mondiale et fichiers des données des comptes nationaux de l'OCDE

défis pour l'autonomisation des femmes. Une recherche qualitative ⁸ menée sur les bénéficiaires du projet R4 GCF a révélé que l'initiative a des impacts divers dans tous les groupes démographiques : les femmes montrent une préférence pour des activités telles que l'épargne pour le changement et les activités génératrices de revenus, la promotion de la cohésion sociale par le biais de réunions EPC et le bénéfice de prêts d'urgence sans intérêt. Les hommes, quant à eux, privilégient le travail communautaire pour l'apprentissage des techniques de production et apprécient l'assurance indicielle, tandis que l'adoption généralisée des techniques R4 est perceptible. La population en général se sent habilitée à gérer les groupes EPC de manière indépendante, en reconnaissant l'utilité de l'assurance indicielle et en constatant des changements positifs dans les rendements, l'accès au crédit, les soins de santé et la protection de l'environnement. La participation des jeunes est limitée, principalement dans la collecte de matériaux et le travail manuel de bouse de vache, tandis que des personnes plus âgées fournissent des conseils. L'autonomisation des femmes est évidente à travers la participation à l'EPC, conduisant à l'initiation d'activités génératrices de revenus et à la reconnaissance en tant que contributeurs économiques vitaux au sein des ménages. L'inclusion des personnes handicapées varie d'un endroit à l'autre.

Microfinance

18. Aujourd'hui, il existe plus de 700 institutions financières décentralisées reconnues, comprenant des mutuelles communautaires, des groupes d'épargne et de crédit, et des structures de signature de conventions. Au Sénégal, les données de 2022 font ressortir une forte augmentation des fonds déposés, qui s'élèvent à 52 401,7 millions de FCFA. Les dépôts à vue dominent avec 58,1 % du total, tandis que les dépôts à terme et les autres dépôts représentent respectivement 21,0 % et 20,9 %⁹. Les faibles taux d'accès aux services financiers, avec un taux d'accès global de 41,6%, un taux d'assurance de 3% et un taux d'épargne de 34,8%, ainsi qu'un taux d'accès au crédit pour les PME de seulement 16% (cf. SNIF), couplés à des taux d'intérêt élevés avoisinant 24% pour les prêts du FMI (loin des 10% stipulés par la législation de la BCEAO), soulignent la raison d'être de la réponse du PAM avec la microfinance communautaire, à savoir les groupes EPC (avec un taux d'intérêt de 10%), visant à faciliter l'accès des femmes à des services financiers locaux et abordables. Cela s'aligne sur la stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) et la stratégie d'accès aux services financiers (2022-2026) du Sénégal, qui vise à atteindre 65% des adultes et 90% des PME. L'APM contribue à cet objectif global à travers sa stratégie d'inclusion financière communautaire, en établissant 700 groupes EPC à travers les 5 régions d'intervention du projet 4R GCF pour faciliter l'accès au crédit et à l'épargne pour leurs membres
19. L'épargne mobilisée par les services financiers décentralisés (SFD) au Sénégal est allouée à 43,4 % pour les hommes, 22,2 % pour les femmes et 34,4 % pour les groupes. Le dépôt moyen par membre a augmenté de 10,8%, atteignant 120 159 FCFA contre 108 407 FCFA l'année précédente.
20. Par ailleurs, les SFD au Sénégal ont connu une croissance de 10,0% de l'encours des crédits, avec une hausse de 47 417,3 millions de FCFA par rapport à la même période en 2021, pour atteindre un total de 1 955 580,2 millions de FCFA. Il convient de noter que le taux de dégradation du portefeuille est tombé à 8,4 %, ce qui est inférieur à la norme généralement acceptée de 3 % dans l'industrie de l'aide internationale au développement.
21. Au cours de la période 2018-2019, le Sénégal a reçu en moyenne 1,3 milliard USD d'aide publique au développement (APD) brute, tandis que les flux d'aide humanitaire ont atteint une moyenne annuelle de 12 millions USD sur la période 2018-2021. Les principaux secteurs d'intervention de l'APD bilatérale en 2018-2019 étaient les infrastructures et services économiques (31 %), les autres infrastructures et services sociaux (21 %), la santé et la population (13 %).
22. Entre 2018 et 2020, les cinq principales sources de financement de l'aide publique au développement ont été la Banque mondiale, la France, les États-Unis, les institutions de l'Union européenne et le Canada, tandis que les principaux donateurs/sources de financement humanitaires sur la période 2018-2021 comprenaient le Japon, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Fonds thématique humanitaire COVID-19 du Le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (BCAH ou OCHA- acronyme anglais) des Nations Unies et la Belgique.

⁸ Rapport Recherche Qualitative GCF R4 2019

23. Le Plan d'appel et de réponse humanitaire de 2018 lié à la sécheresse avait des besoins totaux de 16,8 millions de dollars et a été financé à hauteur de 45%. Aucun autre appel spécifique au Sénégal n'a été lancé au-delà de 2018.
24. De 2019 à 2023, le système des Nations Unies (ONU) visait à fournir une assistance technique et financière cohérente et complète au gouvernement du Sénégal. Cette assistance a été conçue pour s'aligner sur les priorités nationales définies dans le Plan Sénégal Emergent 2035, qui a ensuite été catégorisé en domaines d'intervention spécifiques :
- Education, représentant 12 %
 - Santé et population, soit 13 %
 - Autres infrastructures et services sociaux, représentant 21 %
 - Les infrastructures et les services économiques, qui représentent 31 %
 - Production, représentant 10 %
 - Initiatives multisectorielles, contribuant à hauteur de 4 %
 - Aide aux produits de base, allouée 2 %
 - Aide humanitaire : Assistance au développement officielle (ODA), 4 %
 - Aides non allouées/non spécifiées, représentant 2 %
25. Ces efforts ont été coordonnés à travers le Cadre d'Assistance aux Nations Unies pour le Développement (UNDAF) au Sénégal pour la période 2019-2023. Les interventions du système des Nations Unies étaient conçues pour soutenir la réalisation des objectifs définis dans le plan d'action prioritaire 2019-2023, qui comprenait :
- i) Promouvoir la transformation économique structurelle et favoriser la croissance. ii) Améliorer la fourniture d'infrastructures et de services sociaux essentiels. iii) Promouvoir une gestion responsable des ressources publiques, ainsi que les valeurs d'éthique, de transparence, de responsabilité et d'utilisation efficace des dépenses publiques.

2. Motifs de l'évaluation

2.1. JUSTIFICATION

26. Le projet vise à obtenir les services d'une équipe pour concevoir et mener une évaluation du projet financé par le FVC couvrant la période de janvier 2020 à juin 2024. Le projet est mis en œuvre dans le cadre du Plan stratégique pays du PAM au Sénégal 2019-2023. L'équipe d'évaluation assurera une fonction d'évaluation indépendante et rigoureuse du projet, en concevant et en mettant en œuvre un cadre qui évaluera le projet en fonction des critères d'évaluation du FVC⁹ et conformément à la politique d'évaluation du FVC et aux directives pertinentes du PAM. Elle rendra compte de ses constatations et des leçons apprises et formulera des recommandations.
27. L'évaluation aura les utilisations suivantes pour le Bureau de pays du PAM au Sénégal et d'autres parties prenantes clés :
- par l'équipe de gestion du projet, les partenaires de mise en œuvre et d'autres parties prenantes afin d'éclairer les résultats de la mise en œuvre du projet.
 - démontrer la responsabilité des partenaires, des parties prenantes et du gouvernement en ce qui concerne les fonds reçus du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

⁹ Les critères d'évaluation du FVC sont alignés sur les orientations fournies par le CAD de l' [OCDE](#).

- tirer des leçons du projet dans le but de reproduire ce qui a bien fonctionné ailleurs dans des contextes similaire et/ou d'adopter des approches et des activités qui ont fait leurs preuves pour mettre le projet à l'échelle.
28. L'évaluation va jauger les progrès accomplis dans la réalisation des résultats du projet du FVC, tels qu'ils sont spécifiés dans les documents du projet, en particulier dans le cadre logique, et d'évaluer les signes de réussite ou d'échec du projet dans le but de tirer des enseignements des résultats obtenus.
 29. Cette évaluation est considérée comme une opportunité de fournir aux donateurs, au gouvernement et aux partenaires du projet une évaluation indépendante de la pertinence et de la réalisation des résultats du projet. Les résultats de l'évaluation devraient permettre de tirer des enseignements susceptibles d'améliorer la durabilité des bénéficiaires du projet mis en œuvre en coordination avec les partenaires, et de contribuer à l'amélioration globale de la programmation.
 30. Lors de l'évaluation de la mise en œuvre du projet du GCF et de son alignement sur les obligations de la convention d'activité financée (FAA) et le document de projet de l'entité accréditée (AE), l'évaluation prendra en considération l'évaluation du projet conformément aux critères d'évaluation suivants tirés du mandat de l'unité d'évaluation indépendante du GCF (GCF/B.06/06) et du projet de politique d'évaluation du GCF, ainsi que des orientations fournies par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; en notant qu'il n'est pas nécessaire d'inclure tous les critères et que d'autres critères d'évaluation de l'AE peuvent être évalués le cas échéant:
 - la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des projets et programmes ;
 - Cohérence dans la mise en œuvre des financements climatiques avec d'autres entités multilatérales ;
 - l'équité du genre ;
 - L'appropriation des projets et des programmes par les pays ;
 - Caractère innovant dans les domaines de résultats (mesure dans laquelle les interventions peuvent conduire à un changement de paradigme vers des voies de développement à faibles émissions et résilientes au changement climatique) ;
 - Reproduction et extensibilité - la mesure dans laquelle les activités peuvent être étendues à d'autres endroits du pays ou reproduites dans d'autres pays (ce critère, qui est examiné dans le document GCF/B.05/03 dans le contexte de la mesure de la performance, pourrait également être incorporé dans les évaluations indépendantes) ;
 - Durabilité, conformément à la politique environnementale et sociale du FVC et à la politique environnementale du PAM ; et
 - Des résultats inattendus, à la fois positifs ou négatifs.
 31. Les conclusions et recommandations de l'évaluation seront utilisées par le PAM au Sénégal pour évaluer les ajustements stratégiques et opérationnels nécessaires à la mise en œuvre des activités de suivi visant à renforcer la résilience et l'adaptation au changement climatique et permettront également de s'engager dans des efforts coordonnés pour plaider en faveur de programmes de résilience au changement climatique.
 32. Les conclusions et les recommandations permettront d'éclairer et de soutenir l'élaboration du futur Plan stratégique pays (PSP) du PAM (2025-2029) et la conception par le FVC des projets potentiels de résilience à venir.

2.2 OBJECTIFS

33. Les évaluations servent le double objectif de responsabilisation et d'apprentissage, qui se renforcent mutuellement, et les deux seront considérés de la même manière en termes de poids. Cette évaluation est une évaluation finale explicitement demandée par le donateur (FVC).

- **Responsabilité** – L'évaluation appréciera et rendra compte de la performance et des résultats du projet du Fonds vert pour le climat au Sénégal, en mettant l'accent sur le respect des principes des droits de l'homme et l'impact sur le genre et l'inclusion
- **Apprentissage** – L'évaluation vise à déterminer les facteurs qui contribuent à l'atteinte ou à la non-atteinte de résultats spécifiques, à analyser et à documenter systématiquement les facteurs influençant des résultats spécifiques, en accordant une attention explicite à l'impact du projet sur l'équité entre les sexes et les droits de l'homme afin d'en extraire des informations précieuses, d'identifier les meilleures pratiques et d'offrir des conseils pour l'amélioration. De plus, il présentera des conclusions fondées sur des données probantes afin d'éclairer la prise de décisions opérationnelles et stratégiques. Les résultats et les connaissances qui en découleront seront largement diffusés et appliqués pour guider les initiatives à venir menées dans le cadre du projet en cours de la Fondation Mastercard, qui vise à faciliter l'accès des jeunes et des femmes aux opportunités du marché.

2.3 ANALYSE DES INTERVENANTS

34. L'évaluation permettra de recueillir les points de vue d'un large éventail de parties prenantes internes et externes du PAM et de leur être utile. Un certain nombre de parties prenantes seront invitées à jouer un rôle dans le processus d'évaluation compte tenu de l'intérêt qu'elles devraient porter aux résultats de l'évaluation et de leur pouvoir relatif d'influencer les résultats du programme évalué. Le tableau 1 présente une analyse préliminaire des intervenants, qui devrait être approfondie par l'équipe d'évaluation dans le cadre de la phase initiale.
35. La redevabilité vis-à-vis des populations affectées est liée à l'engagement du PAM d'inclure les bénéficiaires en tant que parties prenantes clés dans le travail du PAM. Le PAM s'engage à garantir l'égalité des sexes, l'équité et l'inclusion dans le processus d'évaluation, avec la participation et la consultation des femmes, des hommes, des garçons et des filles de différents groupes (y compris les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes présentant d'autres diversités ethniques et linguistiques).
36. L'engagement des parties prenantes est essentiel à la réussite de l'évaluation. L'équipe d'évaluation est censée suivre une approche collaborative et participative garantissant un engagement étroit avec l'équipe de projet, les homologues gouvernementaux (y compris les accords de non-divulgaration du FVC), les bénéficiaires du projet et d'autres parties prenantes clés. La participation des parties prenantes devrait inclure des entretiens, y compris, mais sans s'y limiter, les partenaires coopérants, les responsables locaux et nationaux, les experts et consultants clés dans le domaine, les parties prenantes du projet, entre autres. De plus, l'équipe d'évaluation devrait effectuer des missions de terrain sur les sites du projet, y compris dans la phase de lancement.

Tableau 1: Analyse préliminaire des intervenants

Parties prenantes	Intérêt et participation à l'évaluation
Parties prenantes internes (PAM)	
Bureau de pays du PAM au Sénégal	Informateur clé et principal intervenant - Responsable de la planification et de la mise en œuvre des interventions du PAM au niveau national. Le bureau de pays a intérêt à tirer des leçons de l'expérience pour éclairer la prise de décisions. Elle est également appelée à rendre compte en interne ainsi qu'à ses bénéficiaires et partenaires de la performance et des résultats de ses programmes. Le bureau de pays sera impliqué dans l'utilisation des résultats de l'évaluation pour la mise en œuvre du programme et/ou dans la décision du prochain programme et partenariats.

Les Sous-Bureaux du PAM à Kolda et Kaolack	Informateur clé et parties prenantes principales - Responsables de la mise en œuvre quotidienne du programme. Les sous-bureaux assurent la liaison avec les parties prenantes à des niveaux décentralisés et ont un contact direct avec les bénéficiaires. Ils tireront bénéfice des résultats de l'évaluation.
Bureau régional (RB) pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar	Informateur clé et partie prenante principale - Responsable à la fois de la supervision des bureaux de pays et de l'orientation et de l'appui techniques, la direction du bureau régional a intérêt à ce que l'on rende compte rendu de manière indépendante et impartiale de la performance opérationnelle ainsi qu'à tirer des enseignements des résultats de l'évaluation afin d'appliquer ces enseignements à d'autres bureaux de pays. Le bureau régional sera impliqué dans la planification du prochain programme ; Par conséquent, on s'attend à ce qu'il utilise les résultats de l'évaluation pour fournir des orientations stratégiques, un soutien au programme et une supervision. Les responsables régionaux de l'évaluation appuient la direction des bureaux de pays et des bureaux régionaux afin d'assurer des évaluations décentralisées de qualité, crédibles et utiles. Le conseiller régional du SSE soutiendra les exigences en matière de garanties environnementales et sociales convenues avec le donateur afin d'assurer la conformité en conséquence.
Divisions du QG du PAM	Informateur clé et partie prenante principale - Les divisions du siège du PAM sont chargées de publier et de superviser la mise en œuvre d'orientations normatives sur les thèmes, les activités et les modalités des programmes d'entreprise, ainsi que des politiques et stratégies générales de l'entreprise. Ils s'intéressent également aux leçons qui ressortent des évaluations, car bon nombre d'entre elles peuvent être pertinentes au-delà de la zone géographique d'intérêt. Les unités compétentes du Siège devraient être consultées dès la phase de planification afin de s'assurer que les principales considérations stratégiques, stratégiques et programmatiques sont comprises dès le début de l'évaluation. Ils peuvent utiliser l'évaluation pour élargir l'apprentissage organisationnel et la responsabilisation. L'équipe de financement climatique du PROC (PROC CF) soutiendra le processus pour s'assurer que les exigences du Fonds vert pour le climat (FVC) sont prises en compte. En outre, l'équipe Finance Climatique est chargée de gérer les questions relatives au FVC et de soumettre le rapport d'évaluation final au FMI.
Bureau de l'évaluation du PAM (OEV)	Partie prenante principale – Le Bureau de l'évaluation a intérêt à ce que les évaluations décentralisées fournissent des analyses de qualité, crédibles et utiles, dans le respect des dispositions relatives à l'impartialité ainsi qu'aux rôles et aux responsabilités des divers intervenants de l'évaluation décentralisée, tels qu'ils sont définis dans la politique d'évaluation. Il peut utiliser les résultats de l'évaluation, s'il y a lieu, pour alimenter des évaluations centralisées, des synthèses d'évaluation ou d'autres produits d'apprentissage.
Conseil d'administration (CE) du PAM	Partie prenante principale – le Conseil d'administration assure la supervision finale des programmes du PAM et l'orientation des programmes. Le Conseil d'administration du PAM a intérêt à être informé de l'efficacité des programmes du PAM. Cette évaluation ne sera pas présentée au Conseil d'administration, mais ses conclusions pourront alimenter des synthèses thématiques et/ou régionales et des processus d'apprentissage en entreprise.
Parties prenantes externes	
Bénéficiaires et non-bénéficiaires,	Informateurs clés et principales parties prenantes - En tant que principaux bénéficiaires de l'aide alimentaire, les bénéficiaires jouent un rôle crucial dans

hommes, femmes, jeunes, garçons et filles]	l'évaluation par le PAM de la pertinence de l'aide. L'évaluation mobilisera divers groupes (bénéficiaires, non-bénéficiaires, femmes, hommes, jeunes et enfants, à la recherche de points de vue, et les intervenants, en particulier les femmes et les filles, qui s'attendent à des idées pour améliorer l'égalité des sexes grâce à des ajustements recommandés aux programmes.
Gouvernement Central : SECNSA, Direction de l'agriculture, Local : Départements, Communes et villages bénéficiaires d'interventions du PAM	Informateurs clés et principal intervenant - Le PAM collabore étroitement avec le gouvernement national (SECNSA, Direction de l'agriculture), offrant une assistance technique en matière de sécurité alimentaire et de résilience climatique. Le Gouvernement a un intérêt direct à savoir si les activités du PAM dans le pays sont alignées sur ses priorités, harmonisées avec l'action des autres partenaires et répondent aux résultats escomptés. Les questions liées au renforcement des capacités, au transfert et à la durabilité seront particulièrement intéressantes. Les membres des communautés locales sont intéressés par l'évaluation de l'efficacité des activités de résilience. Les dirigeants de district influencent la hiérarchisation des ressources dans leurs communautés, les résultats de l'évaluation peuvent aider à éclairer leurs efforts de priorisation à l'avenir
Équipe de pays des Nations Unies (CNUT en acronyme anglais) [PNUD, FAO, FIDA, RCO]	Partie prenante secondaire - L'action harmonisée de l'équipe de pays des Nations Unies devrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement du gouvernement. Il a donc intérêt à ce que les programmes du PAM contribuent efficacement aux efforts concertés des Nations Unies. Diverses agences sont également des partenaires directs du PAM au niveau des politiques et des activités.
Organisations non gouvernementales (ONG)	Informateurs clés et principales parties prenantes - Les ONG sont des partenaires du PAM pour la mise en œuvre de certaines activités tout en ayant leurs propres interventions. Les résultats de l'évaluation pourraient avoir une incidence sur les modalités de mise en œuvre futures, les orientations stratégiques et les partenariats. Ils seront impliqués dans l'utilisation des résultats de l'évaluation pour la mise en œuvre du programme.
Donateurs [Fonds vert pour le climat, FIDA, Fondation MasterCard]	Parties prenantes secondaires - Les interventions du PAM reposent sur le financement volontaire de divers donateurs, y compris le Fonds vert pour le climat. Ces donateurs sont désireux de s'assurer de l'efficacité de l'utilisation des fonds, de l'efficacité des efforts du PAM et de la contribution du travail du PAM à leurs stratégies et programmes individuels. De plus, ils souhaitent tirer parti des résultats de l'évaluation pour étayer d'autres projets qu'ils ont financés.

3. Objet de l'évaluation

3.1 OBJET DE L'EVALUATION

37. Cette évaluation englobe le projet FVC associé à l'initiative R4 (Initiative pour le renforcement de la résilience des communautés rurales) et l'ensemble de ses composantes : réduction des risques (Valorisation et renforcement des risques), transfert des risques (Assurances), réserves de risques (Épargne physique et financière) et prise de risque prudente (Microcrédit) En termes de couverture géographique, l'évaluation englobera l'ensemble des zones d'intervention du FVC, qui comprennent les 5 régions (Kolda, Tambacounda, Kaffrine, Kaolack et Fatick), les 8 départements (Kolda, Médina Yoro Foulah, Tambacounda, Koumpentoum, Goudiry, Kounghoul, Nioro et Fatick), ainsi que les communes bénéficiaires des interventions du projet FVC (Annexe 1).

38. Cette évaluation a été incluse dans la convention de financement avec le Fonds vert pour le climat. La mise en œuvre du programme FVC qui a démarré au cours du premier trimestre de 2020 devrait se terminer d'ici juin 2024. Par conséquent, l'évaluation couvrira la période de janvier 2020 à juin 2024. La collecte des données de cette évaluation est prévue en juillet 2024 et le rapport final est attendu en octobre 2024.

Les résultats et les activités de chaque composante du projet sont définis ci-dessous et les détails sont fournis à l'annexe 8.

Composante 1: Réduction des risques

Résultat 1.1 : Formation des agriculteurs sur les pratiques agricoles innovantes et intelligentes face au climat et soutien à la création d'actifs communautaires de réduction des risques de catastrophe, tels que la conservation de l'eau et des sols

Activité 1.1.1 : Moyens de subsistance saisonniers et planification participative communautaire (PPCBV)

Activité 1.1.2 : Formation sur la création d'actifs et l'agriculture intelligente face au climat (AIC) et diffusion des bonnes pratiques d'adaptation au changement climatique (ACC)

Activité 1.1.3 : Création d'actifs qui réduisent les impacts du changement climatique et aident les ménages à s'adapter aux effets de la construction ou de la réhabilitation de CC.

Résultat 1.2 : Fourniture de services climatologiques, permettant aux agriculteurs d'accéder à des informations climatiques fiables par le biais de leurs téléphones portables et de programmes radiophoniques, ainsi que de services consultatifs.

Activité 1.2.1 : Formation sur les services climatologiques

Activité 1.2.2 : Diffusion de l'information sur le climat

Composante 2 : Transfert des risques

Résultat 2.1 : Le PAM, en partenariat avec la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole (CNAAS) locale, fournit aux petits exploitants une assurance indicelle contre les intempéries (WII)

Activité 2.1.1 : Conception de l'indice

Activité 2.1.2 : Délivrance et adhésion des polices d'assurance

Activité 2.1.3 : Évaluation de fin de saison et paiements

Composante 3 : Réserves contre les risques et prise de risque prudente

Résultat 3.1 : Le PAM, en partenariat avec Oxfam America (OA), aide les populations rurales vulnérables à se constituer une épargne et à accéder à de petits prêts par le biais du programme d'épargne pour le changement (EPC)

Activité 3.1.1 : Recrutement et formation d'équipes de terrain pour les groupes d'épargne.

Activité 3.1.2 : Mise en place et formation de groupes d'épargne

Résultat 3.2 : Pendant les années bonnes de production, les agriculteurs ont la possibilité de stocker leurs excédents de production dans les banques céréalières villageoises (BCV) du PAM et d'utiliser leurs stocks comme garantie pour obtenir des crédits auprès des groupements EPC (Epargne pour le Changement)

Activité 3.2.1 : Créer des conditions favorables pour que les VCB soient solvables.

Composante 4 : Permettre au gouvernement du Sénégal d'intégrer l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques climatiques dans ses programmes de protection et de filet de sécurité

Résultat 4.1 : Renforcer les capacités nationales pour intensifier les mesures de résilience et d'adaptation rurales liées aux programmes nationaux de protection sociale, en aidant le gouvernement à mettre en œuvre ses actions d'adaptation et à renforcer les capacités nationales

Activité 4.1.1 : Renforcement des capacités du gouvernement national et local

Activité 4.1.2 : Intégration des outils de gestion des risques climatiques dans le filet de sécurité gouvernemental

39. En résumé, les cibles attendues pour chaque composante sont les suivantes :

- a. **Réduction des risques (composante 1)** : L'objectif est d'augmenter le nombre de ménages bénéficiant d'actifs communautaires pour la réduction des risques de catastrophe de 12 000 (135 000 personnes) au cours de la première année à 25 000 ménages au cours de la quatrième année.
- b. **Transfert des risques (Composante 2)** : L'objectif est d'améliorer la couverture d'assurance des ménages agricoles de 12 000 la première année à 45 000 la quatrième année.
- c. **Réserves de risque et prise de risque prudente (composante 3)** : Cette composante vise la création et le fonctionnement de groupes d'épargne, passant de 660 groupes avec un capital total de 16 000 USD l'année 2 à 1 090 groupes avec un capital total de 35 000 USD l'année 4. En outre, l'accès au crédit par les bénéficiaires devrait passer de 8 000 USD à 40 000 USD, les marchandises stockées passant de 63 tonnes à 135 tonnes.
- d. **Habilitation du gouvernement du Sénégal (composante 4)** : L'objectif est de renforcer l'intégration de l'adaptation au changement climatique et de la gestion des risques climatiques dans les programmes de protection et de filets de sécurité. L'objectif est d'augmenter le pourcentage de bénéficiaires du PNBf ayant accès aux outils de gestion des risques climatiques de 30 % en année 2 à 50 % en année 4.

40. Les principaux partenaires sont engagés à différents niveaux. Sur le plan institutionnel, le Gouvernement du Sénégal à travers la SECNSA, le Ministère de l'Environnement et la Direction de l'Agriculture (DA) sont les principaux partenaires. Sur le plan opérationnel, le PAM collabore avec des projets et agences nationaux tels que l'Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural (ANCAR), le Projet de Valorisation des Eaux pour le Développement des Chaînes de valeur (PROVALE CV), Le Projet d'Appui à La Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine (PASA LOUMAKAF), l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM), La Compagnie Nationale des Assurances Agricoles au Sénégal (CNAAS), des ONG (La Lumière, CARITAS, BAMTAAREE) et des entités privées comme Jokalanté.

41. Le financement provient principalement du Fonds vert pour le climat. Au total, nous disposons de 4 358 963 USD pour la composante 1, 2 331 526 USD pour la composante 2, 1 583 322 USD pour la composante 3 et 315 901 USD pour la composante 4. La répartition est présentée dans le tableau ci-dessous et détaillée à l'annexe 11.

Composant	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Total
Composante 1	1,291,549	1,253,721	1,252,848	1,216,679	5,014,797
Composante 2	582,787	545,397	601,676	601,666	2,331,526
Composante 3	340,124	357,484	415,009	470,705	1,583,322
Composante 4	100,162	75,911	64,807	75,021	315,901

42. Le projet FVC est mis en œuvre dans le cadre du modèle d'initiative 4R sur 4 ans qui a été financé par le siège du PAM. Au cours de sa première année, le projet FVC a été mis en œuvre dans les mêmes localités (Kolda, Medina Yoro Foulah, Koumpentoum, Tambacounda et Goudiry), avec les mêmes partenaires et avec les mêmes participants (12 000) que l'initiative R4 à partir de la deuxième année, le projet s'est étendu à de nouvelles zones (Fatick, Kounghoul et Niore) et avec de nouveaux partenaires bénéficiaires (8 000). À la fin de l'année 2023, le FVC a approuvé une prolongation sans frais de 6 mois pour permettre au projet de conclure les activités non réalisées à la fin de son cycle, reportant la date de fin du projet au 14 juillet 2024. Cependant, à partir de 2022, un nouveau projet financé par la Fondation Mastercard est mis en œuvre dans les localités ciblées par le FVC, et ce projet prendra le relais du FVC en ce sens qu'il profitera de ses réalisations.
43. Tout au long de la phase de mise en œuvre, le projet a dû s'adapter à divers changements internes et externes. À l'extérieur, des changements importants ont été apportés, notamment un changement de partenaires, l'ANCAR remplaçant BAMTAAREE dans la région de Tambacounda. Cela a nécessité la formation et le soutien du nouveau partenaire pour assurer une transition en douceur. À l'interne, les changements les plus notables ont été apportés à la direction, avec plusieurs changements de direction survenus au cours des quatre années de mise en œuvre. Le gestionnaire qui supervisait la phase de conception a été remplacé par une nouvelle personne pour la phase de démarrage, et trois gestionnaires successifs ont succédé à ce dernier pendant la phase de mise en œuvre. La gestion de ce roulement a posé un défi pour maintenir la vision et la mémoire institutionnelle du projet. Cependant, une gestion intérimaire efficace par le personnel local pendant les périodes de transition a permis de relever ce défi.
- Sur la base des recommandations du FVC, une mission interne d'appui au siège, en collaboration avec l'équipe de CO du PAM, a élaboré en 2022 un rapport de remédiation répondant aux recommandations du FVC et proposant des changements de cadre logique que l'AE a accepté d'entreprendre en ce qui concerne les lacunes en matière de suivi et d'évaluation dans le portefeuille actuel de mesures.
44. Le cadre logique (annexe 9) ou la théorie du changement (annexe 8) seront discutés par l'équipe d'évaluation au cours de la phase initiale.
45. Un examen à mi-parcours du FVC a été mené en 2021 et a abouti à des conclusions et à des recommandations formulées dans un rapport. Cette évaluation devrait également fournir des informations sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces recommandations.
46. Les conclusions de l'examen à mi-parcours indiquent que la majorité des bénéficiaires du projet sont des femmes, en particulier dans les domaines du jardinage, de la riziculture et des activités d'épargne pour le changement. Les femmes jouent un rôle actif dans le travail de Food For Assets (FFA), qui bénéficie d'une allocation budgétaire substantielle. Le projet a pris en compte la dynamique locale de genre au cours de ses phases de conception, de planification et de mise en œuvre, en tenant compte de l'impact des interventions sur les femmes. Les efforts de sensibilisation à l'égalité des sexes dans l'FFA ont permis d'améliorer l'intégration des genres, même dans des scénarios auparavant inimaginables. Les hommes participent désormais aux groupes d'épargne traditionnels des femmes. Néanmoins, d'importants défis persistent en raison des obstacles sociaux, traditionnels et religieux à la réalisation de l'égalité des sexes. Le changement de comportement à cet égard est un processus à long terme qui s'étend au-delà de la durée de quatre ans du projet. Bien que des données ventilées par sexe soient incluses dans le cadre de suivi, elles sont souvent enregistrées de manière incohérente dans le tableau de suivi des indicateurs.

Table 1 Résumé des recommandations de l'examen à mi-parcours

Composant	Recommandations	Suggestion et échéancier	
		2022	2023
1-Réduction des risques	1. Mettre en œuvre un encadrement communautaire pour une meilleure compréhension et utilisation de l'information climatique, y compris l'organisation de	X	X

	conseils météorologiques mensuels pour recueillir des commentaires dans les villages ciblés du projet.		
	2. Intégrer la méthodologie CBPP dans le Plan communal de développement (PDC) afin de renforcer les capacités et la gouvernance des risques climatiques des autorités locales.		X
	3. Adopter une approche par bassin versant pour les activités de conservation de l'eau et du sol afin de contrôler efficacement le ruissellement dans les basses terres ciblées par le projet.	X	X
	4. Introduire des techniques de compostage à faible coût, telles que le compostage aérien, pour la production de compost organique sans avoir besoin d'infrastructures supplémentaires.		X
	5. Former des producteurs de semences agricoles certifiées dans chaque village soutenu afin d'assurer un approvisionnement continu en semences de qualité aux agriculteurs.	X	X
	6. Intégrer la plantation et l'entretien d'arbres, en visant un minimum de 450 000 arbres correspondant aux bénéficiaires directs du projet.	X	X
	7. Mettre en place des fourneaux économes en énergie utilisant de la balle de riz pour réduire l'utilisation de bois et de charbon de bois, offrant ainsi un transfert de technologie, une formation d'artisans et des opportunités d'emploi.		
2-Transfert des risques	8. Offrir des produits d'assurance contre les risques multi climatiques aux bénéficiaires, en tenant compte de facteurs tels que les sécheresses, les précipitations excessives, les vents violents et les fortes chaleurs prévues dans la région du Sahel.		X
3- Réserves de risque et prise de risque calculée.	9. Positionner les groupes Savings for Change (SfC) en tant que catalyseurs et intégrateurs, contribuant ainsi à la durabilité du projet.	X	X
	10. Établir des groupes SfC exclusifs pour les agriculteurs dans les jardins communautaires et les rizières, en utilisant l'épargne à diverses fins, y compris les plateformes d'assurance et d'autonomisation des femmes.	X	X
	11. Encourager l'opérationnalisation de la gestion des risques climatiques dans les	X	X

	activités de protection sociale, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des institutions nationales et locales.		
4- Permettre au gouvernement du Sénégal d'intégrer l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques climatiques dans ses programmes de protection sociale et de filet de sécurité	12. Créer des groupes de gestion de la résilience dans chaque village, composés de relais communautaires et de bénéficiaires, formés à la gestion des risques de catastrophe pour les activités en cours du projet.	X	X
	13. Mettre l'accent sur le renforcement des capacités des autorités locales (au niveau communal) par la formation des conseillers municipaux et des services déconcentrés à l'intégration de la gestion des risques de catastrophe dans les politiques de développement.	X	X
	14. Plaider en faveur de l'accès communautaire à l'information climatique dans le cadre des efforts de protection sociale adaptative du pays, en veillant à ce que les services climatologiques de l'ANACIM bénéficient d'un soutien durable dans les budgets nationaux.	X	X
	15. Plaider en faveur de l'intégration de l'accès communautaire à l'information climatique dans les efforts de protection sociale adaptative du Sénégal, en mettant l'accent sur un soutien budgétaire national cohérent aux services climatologiques de l'ANACIM afin d'assurer la durabilité au-delà des délais du projet.		

47. L'évaluation finale s'appuiera sur ces observations pour analyser les progrès réalisés dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

3.2 PORTÉE DE L'ÉVALUATION

48. L'évaluation analysera la mise en œuvre du projet, son avancement, sa gestion globale et l'atteinte des résultats et/ou des contributions aux résultats escomptés dans les 5 régions couvertes et pour chaque composante. L'évaluation appliquera les critères d'évaluation du FVC définis dans la Politique d'évaluation du FVC¹⁰ et définis plus en détail dans la ligne directrice d'évaluation du FVC. L'évaluation devrait également déterminer dans quelle mesure les groupes marginalisés et les personnes handicapées ont été inclus et pris en compte dans la conception et la mise en œuvre du projet.

¹⁰ <https://ieu.greenclimate.fund/document/evaluation-policy-gcf>

<https://ieu.greenclimate.fund/sites/default/files/document/updated-tor-ieu.pdf>

<https://ieu.greenclimate.fund/document/green-climate-fund-evaluation-standards>

4. Approche d'évaluation, méthodologie et considérations éthiques

4.1 QUESTIONS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

49. L'évaluation portera sur les questions clés suivantes, qui seront développées et adaptées par l'équipe d'évaluation dans une matrice d'évaluation détaillée au cours de la phase de création. Collectivement, les questions visent à mettre en évidence les principaux enseignements et performances du projet du FVC, en vue d'éclairer les décisions stratégiques et opérationnelles futures concernant les futures décisions stratégiques et opérationnelles liées aux projets de résilience tels que le projet Master Card Foundation (MCF) et le SD3C (Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID 19, conflits et changements climatiques)
50. L'évaluation doit analyser comment les objectifs de genre, d'équité et d'inclusion au sens large et les principes d'intégration du GEWE ont été inclus dans la conception de l'intervention, et si le sujet de l'évaluation a été guidé par les objectifs du PAM et de l'ensemble du système sur le GEWE. Les dimensions de l'équité entre les sexes et de l'inclusion au sens large seront incluses en tant que critère autonome.
51. L'évaluation appliquera les critères du FVC¹¹, y compris les critères d'évaluation internationaux que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité et la cohérence.

Tableau 2 : Questions et critères d'évaluation

**Ces questions sont proposées sur la base d'évaluations antérieures de projets financés par le FVC, mais peuvent faire l'objet d'un examen par l'équipe d'évaluation au cours de la phase de lancement de l'évaluation.*

Questions d'évaluation		Critères
EQ1 – Dans quelle mesure le projet était-il pertinent pour les bénéficiaires et les communautés ciblées ?		PERTINENCE
1.1.	Les inputs et les stratégies prévus sont-ils réalistes, appropriés et adéquats pour atteindre les résultats ? En termes de conception, ont-ils été suffisamment séquencés pour fournir efficacement les résultats escomptés ?	Pertinence
1.2	Le projet est-il toujours conforme aux priorités et aux plans nationaux de développement du secteur ? Y a-t-il de nouvelles politiques gouvernementales liées au projet et adoptées après la mise en œuvre du projet ?	Pertinence
1.3	Les objectifs, les résultats ou les composantes du projet sont-ils clairs, pratiques et réalisables dans les délais prévus ? La table des matières du projet est-elle élaborée en conséquence ?	Pertinence

¹¹ Pour plus de détails sur les définitions des critères, veuillez vous référer aux Procédures opérationnelles d'évaluation et directives du FVC pour les évaluations dirigées par des entités accréditées : <https://www.greenclimate.fund/document/evaluation-operational-procedures-and-guidelines-accredited-entity-led-evaluations>

1.4	Comment les marges d'exclusion ont-elles été réduites pour créer une participation inclusive de tous les bénéficiaires/parties affectées et intéressés, qui ne se limitent pas aux femmes, aux hommes et aux personnes vulnérables impliquées dans la conception du projet, et comment peuvent-elles influencer les changements apportés à la conception ?	Pertinence
1.5	Le projet répond-il toujours aux besoins du ou des groupes cibles ? Le calcul du bénéficiaire est-il pertinent ? Si ce n'est pas le cas, quoi et comment peut-on améliorer le calcul du bénéficiaire ?	Pertinence
1.6	Les hypothèses et les risques énoncés dans le document du projet se sont-ils avérés exacts et valides ? Y a-t-il des risques/impacts environnementaux et/ou sociaux identifiés qui peuvent compromettre la durabilité des résultats du projet ?	Pertinence
EQ2 – Dans quelle mesure le programme a-t-il été efficace dans sa mise en œuvre ?		EFFICACITÉ
2.1	Entreprendre une analyse quantitative pour fournir les valeurs finales des indicateurs du cadre logique du projet, évaluer par rapport aux objectifs à moyen terme.	Efficacité
2.2	Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté ou est-il en mesure de s'adapter à l'évolution des conditions externes (risques et hypothèses) afin d'assurer des avantages pour les groupes cibles ?	Efficacité
2.3	Les indicateurs (désagrégés par sexe) sont-ils SMART, alignés sur le Cadre de gestion des résultats du FVC (IRMF) et sur les orientations du manuel de programmation du FVC ?	Efficacité
2.4	Valider les cas où des risques environnementaux et/ou sociaux ont été identifiés si la catégorisation n'excède pas celle convenue pour le projet. Fournir des preuves de l'utilisation par la direction du projet de l'atténuation et de la gestion des risques environnementaux et sociaux conformément aux outils et instruments convenus du ESS.	Efficacité
2.5	Modalités de gestion : Examiner l'efficacité globale de la gestion du projet, telle qu'elle est décrite dans la proposition de financement de la FAA. Des modifications ont-elles été apportées et ont-elles été approuvées par le FVC ? Les responsabilités et les hiérarchiques sont-elles claires ? La prise de décision est-elle transparente et prise en temps opportun ? Recommander des points à améliorer.	Efficacité
2.6	Examiner la qualité de mise en oeuvre de l'organisme d'exécution ou du/des partenaires d'exécution et recommander des points à améliorer.	Efficacité
2.7	Examiner la qualité de l'appui fourni par le PAM et recommander des points à améliorer.	Efficacité

2.8	Y a-t-il un mécanisme de règlement des griefs et de rétroaction ? Dans l'affirmative, évaluer son efficacité et sa rapidité dans le règlement de l'affaire et, le cas échéant, la protection de la personne lésée.	Efficacité
2.9	<u>Rapports :</u> Évaluer dans quelle mesure l'équipe du projet et les partenaires s'acquittent et respectent les exigences en matière de rapports du FVC ?	Efficacité
2.10	Évaluer comment les leçons ont été documentées, partagées avec les partenaires clés et internalisées par les partenaires ?	Efficacité
EQ3 – Dans quelle mesure le projet a-t-il utilisé efficacement les ressources et s'est-il aligné sur les programmes financés par le FVC et les initiatives climatiques locales ?		EFFICACITÉ
3.1	Les résultats ont-ils été obtenus en temps opportun et de manière rentable ? Cette réalisation appuie-t-elle la TdC et les voies identifiées ?	Efficacité
3.2	Les modalités de coordination, de gestion et de financement sont-elles clairement définies et favorisent-elles le renforcement institutionnel et l'appropriation locale ? Les mécanismes de gouvernance des projets fonctionnaient-ils efficacement ?	Efficacité
3.3	<u>Planification des travaux :</u> Examinez les retards dans le démarrage et la mise en œuvre du projet, identifiez les causes et examinez s'ils ont été résolus.	Efficacité
3.4	<u>Communications :</u> Passez en revue la communication interne du projet avec les parties prenantes : la communication est-elle régulière et efficace ? Y a-t-il des parties prenantes clés qui ne communiquent pas ? Existe-t-il des mécanismes de rétroaction lors de la réception d'une communication ? Cette communication avec les parties prenantes contribue-t-elle à la mise en œuvre du projet dans les délais prévus ?	Efficacité
3.5	<u>Financement :</u> Les ressources du projet ont-elles été utilisées de la manière la plus économique, la plus efficace et la plus équitable possible (en tenant compte du taux d'absorption, des engagements par rapport aux décaissements et aux engagements prévus, etc.) ?	Efficacité
3.6	Le projet dispose-t-il des contrôles financiers appropriés, y compris la production de rapports et la planification, qui permettent à la direction de prendre des décisions éclairées concernant le budget et de verser les fonds en temps opportun ?	Efficacité

3.7	Le cofinancement est-il utilisé de manière stratégique pour aider à atteindre les objectifs du projet ? Commenter l'utilisation des différents flux financiers (en nature, parallèle, à effet de levier, financements mobilisés), selon le cas dans le contexte du projet – voir la politique du FVC sur le cofinancement. Discutez de la question de savoir si les conditions et les clauses restrictives liées au cofinancement, telles qu'elles sont énumérées dans la LGFP, ont été respectées, le cas échéant. Si le cofinancement ne se matérialise pas comme prévu, discutez de l'impact qu'il aura sur le projet et des résultats sur le terrain.	Efficacité
EQ4 - À quoi les programmes financés par le FVC ont-ils généré ou sont-ils susceptibles de générer des effets positifs ou négatifs importants, intentionnels ou non intentionnels ?		IMPACT
4.1	Dans quelle mesure le projet/programme avait-il le potentiel de contribuer à un changement de paradigme ?	Impact
EQ5 - Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de mettre en œuvre ses composantes de manière efficace et cohérente en s'alignant sur les mesures de lutte contre les changements climatiques entreprises par d'autres entités multilatérales.		COHÉRENCE
5.1	Dans quelle mesure les outils de suivi et d'évaluation sont-ils alignés ou intégrés aux systèmes nationaux ?	Cohérence
5.2	Dans quelle mesure l'intervention est-elle cohérente avec le financement climatique d'autres entités multilatérales et fonds climatiques ?	Cohérence
5.3	Dans quelle mesure le projet a-t-il complété d'autres initiatives en cours à l'échelle locale, nationale et internationale sur les efforts d'adaptation ou d'atténuation des changements climatiques, y compris le partenariat avec les principaux partenaires du projet ?	Cohérence
5.4	Comment le projet a-t-il contribué à une intégration plus forte et plus cohérente de la transition vers des voies de développement durable à faibles émissions et/ou à un développement durable résilient au changement climatique (objectifs de changement de paradigme du FMR/FMP du FMC) ? Veuillez fournir des exemples concrets et faire des suggestions précises sur la façon d'améliorer ces rôles à l'avenir.	Cohérence
5.5	Les outils et instruments du ESS visant à atténuer/minimiser/éviter les risques environnementaux et/ou sociaux lors de la conception ont-ils été appliqués dans les modes de prestation promouvant et assurant la durabilité dans la mise en œuvre des résultats du projet ?	Cohérence
EQ6 - Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré l'équité entre les genres, l'égalité et l'autonomisation des femmes ?		ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES

6.1	<p>Les aspects sexospécifiques du projet font-ils l'objet d'un suivi efficace ?</p> <p>Dans quelle mesure les objectifs des activités énoncées dans le Plan d'action pour l'égalité des sexes ont-ils été atteints par le projet et ont-ils été disponibles jusqu'à présent ?</p>	Équité entre les sexes
6.2	<p>Dans quelle mesure les groupes les plus vulnérables, y compris les femmes, les groupes marginalisés et minoritaires, les personnes handicapées ont-ils un accès égal aux résultats et aux services du projet ? Les femmes et les hommes, en tant que bénéficiaires, connaissent-ils leurs droits et/ou les avantages des activités/interventions du projet ?</p>	Équité entre les sexes
6.3	<p>Les ressources financières et les activités du projet sont-elles explicitement allouées pour permettre aux femmes de bénéficier des interventions du projet ?</p>	Équité entre les sexes
6.4	<p>Le projet tient-il compte, dans ses activités et sa planification, de la dynamique locale entre les sexes et de la manière dont les interventions du projet affectent les femmes en tant que bénéficiaires ?</p>	Équité entre les sexes
6.5	<p>Comment les résultats et l'enrichissement des femmes se comparent-ils à ceux des hommes ?</p>	Équité entre les sexes
6.6	<p>Le processus décisionnel lié à la gestion et à la mise en œuvre du projet est-il transparent et inclusif ?</p>	Équité entre les sexes
<p>EQ7 - Appropriation du programme par les entités publiques et gouvernementales nationales et considérations relatives à la durabilité, à la reproduction et à l'évolutivité</p>		<p>APPROPRIATION DU PROJET PAR LE PAYS</p>
7.1	<p>Dans quelle mesure le projet est-il compatible avec la capacité de l'entité chargée de la mise en œuvre et de l'entité d'exécution à mener ses activités ?</p>	Appropriation du projet Pays
7.2	<p>Le projet a-t-il été initié et développé avec une forte appropriation et un engagement fort du pays cible ?</p>	Appropriation du projet Pays
<p>EQ8 – Dans quelle mesure les interventions peuvent-elles conduire à un changement de paradigme vers des voies de développement à faibles émissions et résilientes au changement climatique ?</p>		<p>CAPACITÉ INNOVANTE</p>
8.1	<p>Dans quelle mesure le projet crée-t-il des opportunités de cibler des solutions innovantes, de nouveaux segments de marché, de développer ou d'adopter de nouvelles technologies, de nouveaux modèles d'affaires et/ou de nouveaux processus qui entraînent un changement de paradigme ?</p>	Esprit d'innovation
8.2	<p>Quel rôle le projet a-t-il joué dans la mise en place d'un « leadership éclairé », d'une « innovation » ou d'un « déblocage de financements climatiques supplémentaires</p>	Esprit d'innovation

	» pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique dans le contexte du projet et du pays ? Veuillez fournir des exemples concrets et faire des suggestions précises sur la façon d'améliorer ces rôles à l'avenir.	
EQ9 – Dans quelle mesure la mise en œuvre de l'intervention a-t-elle tenu compte de la durabilité ?		DURABILITÉ
9.1	Les risques financiers, sociopolitiques, institutionnels et de gouvernance, ainsi que les risques environnementaux et sociaux sont-ils correctement identifiés et gérés dans le cadre du projet ? Et si ce n'est pas le cas, comment faut-il y remédier pour améliorer les perspectives de durabilité du projet ?	Durabilité
9.2	Les modes d'exécution des produits étaient-ils appropriés pour renforcer les capacités essentielles/nécessaires, promouvoir l'appropriation nationale et assurer la durabilité des résultats obtenus ?	Durabilité
9.3	Les outils et instruments du ESS visant à atténuer/minimiser/éviter les risques environnementaux et/ou sociaux lors de la conception ont-ils été appliqués dans les modes de prestation promouvant et assurant la durabilité dans la mise en œuvre des résultats du projet ?	Durabilité
9.4	Y a-t-il des risques environnementaux et sociaux ou des résidus qui ont émané pendant la mise en œuvre du projet et qui nécessitent des mesures d'atténuation, d'assainissement ou de gestion après la mise en œuvre ou à la clôture du projet ? Des mesures d'atténuation, de minimisation ou d'assainissement ont-elles été recommandées et appliquées ? (Fournir la documentation en annexe)	Durabilité
EQ10 – Dans quelle mesure les activités peuvent-elles être reproduites dans d'autres pays ou à d'autres endroits du Sénégal ?		RÉPLICATION
10.1	Dans quelle mesure les activités peuvent-elles être reproduites dans d'autres pays ou à d'autres endroits du Sénégal ?	Réplication
EQ11 – Le programme a-t-il le potentiel d'étendre sa portée et son impact sans augmenter les coûts totaux de mise en œuvre ?		MISE A L'ECHELLE
11.1	Le programme a-t-il le potentiel d'étendre son échelle et son impact sans augmenter les coûts totaux de mise en œuvre ?	Mise à l'échelle
EQ12 – Dans quelle mesure ce projet de résilience climatique a-t-il obtenu des résultats inattendus et quels sont les facteurs qui ont mené à ces résultats ?		DES RÉSULTATS INATTENDUS, À LA FOIS POSITIFS ET NÉGATIFS

12.1	Dans quelle mesure ce projet a-t-il généré (ou devrait-il générer) des effets positifs ou négatifs importants, intentionnels ou non, de niveau supérieur ?	Des résultats inattendus
12.2	Quels sont les facteurs qui ont contribué aux extrants, aux activités et aux résultats imprévus ?	Des résultats inattendus

4.2 APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

52. La méthodologie sera conçue par l'équipe d'évaluation au cours de la phase de lancement. Le bureau de pays du PAM est particulièrement intéressé par la réception de propositions techniques proposant des approches d'évaluation innovantes. Les propositions utilisant des approches différentes de celles traditionnellement utilisées, mais qui sont aussi bonnes, voire mieux adaptées à l'objectif et au contexte de l'évaluation, sont fortement encouragées. La méthodologie doit :

- Utiliser les critères d'évaluation pertinents ci-dessus.
- Appliquer une matrice d'évaluation visant à répondre aux questions clés de l'évaluation en tenant compte des défis liés à la disponibilité des données, des contraintes budgétaires et temporelles.
- Veiller, par l'utilisation de méthodes mixtes, à ce que les femmes, les filles, les hommes et les garçons de différents groupes de parties prenantes participent et à ce que leurs différentes voix soient entendues et utilisées.

Appliquer des méthodes quantitatives et qualitatives et la triangulation des données et des sources.

- Examiner et évaluer la logique et la validité de la théorie du changement.
- Réévaluer la cote du Cadre de résultats du projet, en fournissant des cotes finales pour chaque critère d'évaluation. Par exemple, très satisfaisant pour l'efficacité, satisfaisant pour l'efficience, etc.

53. La méthodologie choisie doit faire preuve d'une attention particulière à l'impartialité et à la réduction des biais en s'appuyant sur des méthodes mixtes (quantitatives, qualitatives, participatives, etc.) et sur différentes sources de données primaires et secondaires systématiquement triangulées (documents provenant de différentes sources, divers groupes de parties prenantes, y compris les bénéficiaires, observation directe à différents endroits, entre évaluateurs, entre méthodes, etc.). Il tiendra compte de toute contestation de la disponibilité, de la validité ou de la fiabilité des données, ainsi que des contraintes budgétaires et temporelles. Les questions d'évaluation, les axes de recherche, les indicateurs, les sources de données et les méthodes de collecte des données seront rassemblés dans une matrice d'évaluation, qui constituera la base de l'approche d'échantillonnage et des instruments de collecte et d'analyse des données (examen documentaire, guides d'entretien et d'observation, questionnaires d'enquête, etc.).

54. La méthodologie doit être sensible en termes d'équité et d'inclusion, en indiquant comment les points de vue et les voix de divers groupes (hommes et femmes, garçons, filles, personnes âgées, personnes avec handicaps et autres groupes marginalisés) seront recherchés et pris en compte. La méthodologie devrait garantir que les données primaires recueillies sont ventilées par sexe et par âge ; Une explication doit être fournie si cela n'est pas possible.

55. Rechercher une prise en compte explicite du genre et de l'équité/inclusion dans les données après le travail sur le terrain sera trop tard ; L'équipe d'évaluation doit disposer d'un plan clair et détaillé pour recueillir des données auprès des femmes et des hommes de manière à tenir compte du genre et de l'équité avant de commencer le travail sur le terrain.

56. Les constatations, les conclusions et les recommandations de l'évaluation doivent tenir compte de l'analyse comparative entre les sexes et de l'équité. Les conclusions devraient inclure une discussion sur les effets intentionnels et non intentionnels de l'intervention sur les dimensions de l'égalité des sexes et de l'équité. Le rapport devrait fournir des leçons, des défis et des recommandations pour la réalisation

d'évaluations tenant compte de l'égalité des sexes et de l'équité à l'avenir. Cela inclut les personnes ayant des besoins spécifiques (par exemple, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap ou d'autres vulnérabilités).

57. Les mécanismes d'indépendance et d'impartialité suivants seront mis en œuvre :

- a. La nomination d'un gestionnaire de l'évaluation qui ne participe pas à la conception ou à la mise en œuvre de l'évaluation.
- b. Mise en place d'un Comité d'évaluation interne (CE), présidé par le Directeur Pays Adjoint ; (Annexe 3)
- c. Mise en place d'un Groupe de Référence de l'Évaluation (GRE), incluant des partenaires externes ; (Annexe 4)
- d. Le recours à des consultants externes sans conflit d'intérêts pour la conduite de l'évaluation.

58. Les risques potentiels suivants pour la méthodologie ont été identifiés :

- a. Disponibilité de données au niveau national sur la thématique de la résilience,
- b. Défaut d'une approche et d'une méthodologie harmonisées pour mesurer et surveiller la résilience rurale et plus particulièrement la résilience au changement climatique.

Des mesures d'atténuation pour l'approche proposée devraient également être définies.

59. L'équipe d'évaluation devra développer la méthodologie présentée dans les termes de référence et élaborer une matrice d'évaluation détaillée dans le rapport initial. Le rapport initial définira l'approche à adopter pour répondre aux questions d'évaluation et un rapport d'évaluation solide sera présenté. Une fois qu'une ébauche de rapport initial aura été soumise, une réunion de lancement sera organisée afin d'examiner plus en détail le contenu du rapport initial et de permettre l'échange et la discussion sur toute divergence de point de vue entre le commanditaire et l'évaluateur.

60. Les constatations, conclusions et recommandations de l'évaluation doivent refléter les preuves de l'application des outils et instruments de protection environnementale et sociale aux phases de conception et de mise en œuvre du projet.

61. Le rapport d'évaluation final doit décrire l'approche d'évaluation complète et sa justification, en précisant les hypothèses sous-jacentes, les défis, les forces et les limites des méthodes d'évaluation.

4.3 ÉVALUATION DE L'ÉVALUABILITÉ

62. L'évaluation doit fournir des informations fondées sur des données probantes qui sont crédibles, fiables et utiles. L'équipe d'évaluation examinera toutes les sources d'information pertinentes, y compris les documents préparés au cours de la phase de mise en œuvre (c.-à-d. les documents de projet, les rapports de projet, y compris l'examen annuel de projet), les révisions budgétaires du projet, les documents stratégiques et juridiques nationaux et tout autre document qu'elle juge utile pour la présente évaluation.

63. Les principales sources d'information de l'équipe d'évaluation sont décrites ci-dessous :

- Rapports annuels par pays (ACR),
- Rapports annuels de performance (APR),
- Références, rapports d'enquête de suivi des résultats, rapports de suivi,
- Examens à mi-parcours.
- Les indicateurs collectés et suivis comprennent l'indicateur d'avantages pour les actifs, l'indicateur d'avantages pour l'environnement, l'approche consolidée pour l'établissement d'indicateurs de déclaration, l'indice des stratégies d'adaptation des moyens de subsistance (LCSI), l'indice des stratégies d'adaptation réduites (RCSI), le score de consommation alimentaire (FCS) et la part des dépenses alimentaires (FES).

- Les documents gouvernementaux auxquels il est possible de se référer sont le SNSAR et le PNASAR.
 - En outre, des rapports des partenaires de mise en œuvre sont élaborés et soumis au PAM chaque année pour rendre compte des réalisations. Les rapports de complétion disponibles sur la plateforme COMET peuvent également être consultés.
64. L'annexe 6 fournit une liste des documents disponibles. Ces documents clés, ainsi que les résultats supplémentaires, seront disponibles dans une bibliothèque de documents.
65. Au cours de la phase initiale, l'équipe d'évaluation devra effectuer une évaluation approfondie de l'évaluabilité et évaluer de manière critique la disponibilité, la qualité et les lacunes des données, en élargissant l'information fournie à la section 4.3. Cette évaluation éclairera la collecte des données et le choix des méthodes d'évaluation. L'équipe d'évaluation devra vérifier systématiquement l'exactitude, la cohérence et la validité des données et des informations recueillies et reconnaître les limites ou les mises en garde lorsqu'il s'agira de tirer des conclusions à l'aide des données au cours de la phase de rapport.

4.4 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

66. L'évaluation doit être conforme aux [lignes directrices éthiques de l'UNEG en matière d'évaluation](#). Par conséquent, le cabinet d'évaluation sélectionné est responsable de la protection et de l'assurance de l'éthique à toutes les étapes du processus d'évaluation. Cela comprend, sans s'y limiter, la garantie du consentement éclairé, la protection de la vie privée, de la confidentialité et de l'anonymat des répondants, la sensibilisation culturelle, le respect de l'autonomie des répondants, le recrutement équitable des participants (y compris les femmes et les groupes socialement exclus) et la garantie que les résultats de l'évaluation ne nuisent pas aux répondants ou à leurs communautés.
67. Le cabinet d'évaluation sera responsable de la gestion des risques et des problèmes éthiques potentiels et devra mettre en place, en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation, des processus et des systèmes pour identifier, signaler et résoudre tout problème éthique qui pourrait survenir pendant la mise en œuvre de l'évaluation. Des approbations et des examens éthiques par les commissions d'examen nationales et institutionnelles compétentes doivent être demandés au besoin.
68. L'équipe et le responsable de l'évaluation n'auront pas été impliqués dans la conception, la mise en œuvre ou le suivi du projet FVC du PAM et n'auront pas d'autres conflits d'intérêts potentiels ou perçus. Tous les membres de l'équipe d'évaluation respecteront les [Directives éthiques 2020 de l'UNEG](#), y compris l'Engagement de conduite éthique ainsi que la note technique du PAM sur l'égalité des sexes. On s'attend à ce que l'équipe d'évaluation et les personnes qui participent directement à l'évaluation au moment de l'émission du bon de commande signent une entente de confidentialité et un engagement à respecter une conduite éthique. Ces modèles seront fournis par le bureau de pays lors de la signature du contrat.

4.5 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

69. Le système d'assurance qualité de l'évaluation du PAM définit des processus comportant des étapes pour l'assurance de la qualité et des modèles pour les produits d'évaluation basés sur un ensemble de listes de contrôle de [l'assurance de la qualité](#). L'assurance qualité sera systématiquement appliquée au cours de cette évaluation et les documents pertinents seront fournis à l'équipe d'évaluation. Cela comprend des listes de contrôle pour la rétroaction sur la qualité de chacun des produits d'évaluation. La liste de contrôle correspondante sera appliquée à chaque étape, afin de garantir la qualité du processus d'évaluation et des résultats.
70. Le Système décentralisé d'assurance qualité de l'évaluation (DEQAS) du PAM est basé sur les normes et standards de l'UNEG et sur les bonnes pratiques de la communauté internationale de l'évaluation et vise à garantir que le processus et les produits d'évaluation sont conformes aux meilleures pratiques. Ce processus d'assurance de la qualité n'interfère pas avec les points de vue ou l'indépendance de l'équipe d'évaluation, mais garantit que le rapport fournit des preuves et des analyses crédibles de manière claire et convaincante et tire ses conclusions sur cette base.

71. Le responsable de l'évaluation du PAM sera chargé de s'assurer que l'évaluation progresse conformément au Guide du [processus DEQAS](#) et d'effectuer un contrôle rigoureux de la qualité des produits d'évaluation avant leur finalisation.
72. Afin d'améliorer la qualité et la crédibilité des évaluations décentralisées, un service externalisé d'appui à la qualité (QS) directement géré par le Bureau de l'évaluation du PAM examine le projet de termes de référence, le document du lancement et les rapports d'évaluation, et fournit une évaluation systématique de leur qualité du point de vue de l'évaluation, ainsi que des recommandations.
73. Le gestionnaire de l'évaluation partagera l'évaluation et les recommandations du service de soutien à la qualité avec le chef d'équipe, qui donnera suite aux recommandations lors de la finalisation des rapports de lancement et d'évaluation. Afin d'assurer la transparence et la crédibilité du processus conformément [aux normes et standards de l'UNEG](#)^[1], une justification doit être fournie pour les commentaires que l'équipe ne prend pas en compte lors de la finalisation du rapport.
74. L'équipe d'évaluation devra s'assurer de la qualité des données (fiabilité, cohérence et exactitude) tout au long des phases de collecte, de synthèse, d'analyse et de production de rapports.
75. L'équipe d'évaluation doit s'assurer de l'accessibilité de tous les documents pertinents conformément aux dispositions de la directive sur la divulgation de renseignements. Ceci est disponible dans la [directive CP2010/001 du PAM](#) sur la divulgation d'informations.
76. Le PAM s'attend à ce que tous les produits livrables de l'équipe d'évaluation fassent l'objet d'un examen approfondi de l'assurance de la qualité par le cabinet d'évaluation, conformément au système d'assurance de la qualité de l'évaluation du PAM, avant la soumission des produits livrables au PAM. Un agent d'assurance de la qualité pourrait être nommé pour assurer la qualité de tous les produits livrables tout au long du processus.
77. Tous les rapports d'évaluation finaux feront l'objet d'une évaluation de la qualité a posteriori par une entité indépendante dans le cadre d'un processus géré par le Bureau de l'évaluation. Les résultats globaux de la PHQA seront publiés sur le site Web du PAM en même temps que le rapport d'évaluation.

^[1] [La norme #7](#) de l'UNEG stipule que « la transparence est un élément essentiel qui établit la confiance et renforce la confiance, renforce l'appropriation par les parties prenantes et accroît la responsabilité publique »

5. Organisation de l'évaluation

5.1 PHASES ET PRODUITS LIVRABLES

78. Le tableau 4 présente la structure des principales phases de l'évaluation, ainsi que les livrables et les échéances pour chaque phase. L'annexe 2 présente un calendrier plus détaillé.

Tableau 4 : Échéancier sommaire – principaux jalons de l'évaluation [
Phases principales	Échéancier indicative	Tâches et livrables	Responsable
1. Préparation	14 novembre – 15 juin 2024	Préparation des termes de référence Sélection de l'équipe d'évaluation et passation des marchés Examen des documents	Responsable de l'évaluation avec l'appui de l'unité d'évaluation RBD
2. Début	10 juin – 02 août 2024	Rapport initial	Équipe d'évaluation
3. Collecte de données	05 au 26 août 2024	Terrain Débriefing de sortie	Équipe d'évaluation
4. Rapports	29 août-20 décembre 2024	Analyse des données et rédaction de rapports Processus de commentaires Rapport d'évaluation Soumission du rapport d'évaluation final au FVC Examen du FVC Rapport d'évaluation final	Équipe d'évaluation
5. Diffusion et suivi	23 décembre au 10 février 2025	Réponse du Management au Rapport final de l'évaluation, y compris la soumission de la réponse du management au FVC Examen de la réponse du management par le FVC Rapport d'évaluation final Diffusion du rapport d'évaluation et de la réponse du Management du PAM	Management du CO au Sénégal Gestionnaire de l'évaluation avec le soutien du BRD et des équipes de communications

5.2 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

79. On s'attend à ce que l'équipe d'évaluation comprenne trois membres, dont le chef d'équipe qui doit être un évaluateur international senior et un évaluateur international intermédiaire et un national intermédiaire. Dans la mesure du possible, l'évaluation sera menée par une équipe équilibrée entre les sexes et diversifiée sur le plan géographique et culturel, possédant les compétences appropriées pour évaluer les dimensions sexospécifiques du sujet, telles qu'elles sont précisées dans les sections sur la portée, l'approche et la méthodologie des termes de référence. Au moins un membre de l'équipe doit avoir de l'expérience au PAM.
80. L'équipe sera multidisciplinaire et comprendra des membres qui, ensemble, comprendront un équilibre approprié entre l'expertise technique et les connaissances pratiques dans les domaines suivants :
- Une bonne compréhension de la programmation d'adaptation au changement climatique
 - Bonne connaissance et expérience de l'analyse financière des programmes et des projets
 - Bonne connaissance des questions de genre, d'équité et d'inclusion au sens large
 - Expérience dans la conception d'outils de collecte de données qualitatives et quantitatives
 - Bonne connaissance des méthodologies d'évaluation, y compris l'échantillonnage, la collecte de données, les techniques d'analyse et la rédaction de rapports.
 - Bonne connaissance pratique du français et de l'anglais parlé et écrit.
 - Au moins un membre de l'équipe doit parler une langue locale (wolof)
 - Une expérience avec le PAM et dans l'évaluation de projets dans la région de l'Afrique de l'Ouest et/ou au Sénégal sera un atout.
 - Tous les membres de l'équipe doivent avoir de solides compétences en matière d'analyse et de communication, une expérience de l'évaluation avec des antécédents de travaux écrits sur des missions similaires, et une familiarité avec le Sénégal et/ou l'Afrique de l'Ouest.
 - Le rapport initial et le rapport d'évaluation doivent être rédigés dans les deux langues (anglais et français)
81. Le chef d'équipe aura une expertise dans l'une des compétences clés énumérées ci-dessus ainsi qu'une expérience avérée dans la direction d'évaluations similaires, y compris la conception de méthodologies et d'outils de collecte de données. Il/elle aura également des compétences en leadership, en analyse et en communication, y compris d'excellentes compétences en rédaction, en synthèse et en présentation en anglais et en français. Il/ses principales responsabilités seront les suivantes : i) définir l'approche et la méthodologie d'évaluation ; ii) l'orientation et la gestion de l'équipe ; iii) diriger la mission d'évaluation et représenter l'équipe d'évaluation ; et iv) rédiger et réviser, selon les besoins, le rapport initial, la présentation de la fin des travaux sur le terrain (c'est-à-dire la sortie), la présentation de compte rendu et le rapport d'évaluation conformément au DEQAS.
82. Les membres de l'équipe : i) contribueront à la méthodologie dans leur domaine d'expertise à partir d'un examen de documents ; ii) effectuer des travaux sur le terrain ; iii) participer aux réunions d'équipe et aux réunions avec les parties prenantes ; et iv) contribuer à l'élaboration et à la révision des produits d'évaluation dans leur(s) domaine(s) technique(s).
83. L'équipe d'évaluation mènera l'évaluation sous la direction de son chef d'équipe et en étroite communication avec **Boubacar DIEME** (responsable de l'évaluation du PAM) ou **EI H. Salif TOURE** (co-responsable de l'évaluation du PAM). L'équipe sera embauchée après accord avec le PAM sur sa composition.

5.3 ROLES ET RESPONSABILITES

La **direction du bureau de pays du Sénégal (Directeur adjoint)** prendra la responsabilité de :

- Désigner un responsable de l'évaluation pour l'évaluation **Boubacar DIEME**, associé S&E.
- Composer le comité d'évaluation interne et le groupe de référence de l'évaluation (voir ci-dessous)
- Approuver les rapports finaux de référence, de lancement et d'évaluation.

- Approuver la sélection de l'équipe d'évaluation.
 - Assurer l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation à toutes les étapes, y compris la mise en place d'un comité d'évaluation et d'un groupe de référence.
 - Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et le sujet de l'évaluation, son rendement et ses résultats avec le gestionnaire de l'évaluation et l'équipe d'évaluation.
 - Organisez et participez à deux débriefings distincts, l'un interne et l'autre avec les parties prenantes externes.
 - Superviser les processus de diffusion et de suivi, y compris la préparation d'une réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation.
84. Le **gestionnaire de l'évaluation** gère le processus d'évaluation à toutes les étapes, y compris : la rédaction du présent mandat ; l'identification de l'équipe d'évaluation ; la préparation et la gestion du budget ; la mise en place du comité d'évaluation et du groupe de référence sur l'évaluation ; la garantie que les mécanismes d'assurance de la qualité sont opérationnels et utilisés efficacement ; la consolidation et le partage des commentaires sur les rapports préliminaires de création et d'évaluation avec l'équipe d'évaluation ; veiller à ce que l'équipe ait accès à toute la documentation et à l'évaluation ; les informations nécessaires à l'évaluation ; faciliter les contacts de l'équipe avec les acteurs locaux ; soutenir la préparation de la mission sur le terrain en organisant des réunions et des visites sur le terrain, en fournissant un soutien logistique pendant le travail sur le terrain et en organisant des services d'interprétation, si nécessaire ; organiser des séances d'information sur la sécurité à l'intention de l'équipe d'évaluation et fournir tout le matériel requis ; et la réalisation de l'assurance qualité de premier niveau des produits d'évaluation. Le responsable de l'évaluation sera l'interlocuteur principal entre l'équipe, représentée par le chef d'équipe, point focal de l'entreprise, et ses homologues du PAM afin d'assurer le bon déroulement du processus de mise en œuvre.
85. Un comité d'**évaluation interne** est formé pour veiller à l'indépendance et à l'impartialité de l'évaluation. L'annexe 3 fournit de plus amples informations sur la composition du comité d'évaluation.
86. Un **groupe de référence de l'évaluation (GRE)** est formé en tant qu'organe consultatif composé de représentants des principaux intervenants internes et externes pour l'évaluation et se réfère à l'annexe 4 où une liste des membres est disponible. Les membres du groupe de référence de l'évaluation examineront et commenteront les ébauches de produits d'évaluation et agiront à titre d'informateurs clés afin de contribuer à la pertinence, à l'impartialité et à la crédibilité de l'évaluation en offrant un éventail de points de vue et en assurant la transparence du processus.
87. Le **bureau régional** : le bureau régional sera chargé de :
- Conseiller le gestionnaire de l'évaluation et fournir un soutien au processus d'évaluation, le cas échéant.
 - Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et sur le sujet de l'évaluation, au besoin.
 - Formuler des commentaires sur l'ébauche des rapports de référence, de lancement et d'évaluation.
 - Appuyer la préparation d'une réponse de la direction à l'évaluation et assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations.
88. Bien que la chargée régionale d'évaluation **Isabelle CONFESSON** s'acquitte de la plupart des responsabilités susmentionnées, d'autres membres du personnel technique pertinent au bureau régional peuvent participer au groupe de référence de l'évaluation et/ou commenter les produits d'évaluation, le cas échéant.
89. **Les divisions concernées du Siège du PAM** assumeront la responsabilité de :
- Discuter des stratégies, des politiques ou des systèmes du PAM dans leur domaine de responsabilité et d'évaluation.
 - Commenter les termes de référence d'évaluation, les rapports de lancement et les rapports d'évaluation, au besoin.
90. **Autres parties prenantes (Gouvernement national, y compris les ministères concernés, partenaires de mise en œuvre/ONG, agences partenaires des Nations Unies)** - Direction de l'Agriculture, Secrétariat Exécutif du Conseil national de Sécurité Alimentaire (SECNSA), Compagnie

Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS), Ministère de l'Agriculture (coordinateur national du PROVALE-CV, CT1 du MAER), Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural (ANCAR), Autorité nationale Désignée du Fonds Vert Climat (DEEC), L'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM), PASA LOUMAKAF, Programme National de Développement Local (PNDL) seront inclus dans le processus afin d'assurer la reddition de comptes et d'assurer la supervision. Ces parties prenantes peuvent également contribuer activement au processus d'apprentissage en partageant leur expérience

91. **Le Bureau de l'évaluation (OEV).** L'OEV est responsable de la supervision de la fonction d'évaluation décentralisée du PAM, de la définition des normes et standards d'évaluation, de la gestion du service externalisé de soutien à la qualité, de la publication et de la soumission du rapport final d'évaluation à la PHQA. L'OEV assure également une fonction de service d'assistance et conseille l'agent régional d'évaluation, le gestionnaire de l'évaluation et les équipes d'évaluation au besoin. Les parties prenantes internes et externes et/ou les évaluateurs sont encouragés à contacter le responsable régional de l'évaluation et le service d'assistance du Bureau de l'évaluation (wfp.decentralizedevaluation@wfp.org) en cas de violation potentielle de l'impartialité ou de non-respect des directives éthiques du GENU.
92. En tant que principal bailleur de fonds de cette évaluation, le FVC devrait être mis à jour à des étapes cruciales. Leur vif intérêt réside dans l'exploitation des résultats en tant que preuves convaincantes pour soutenir d'autres projets financés.

5.4 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ

93. **L'habilitation de sécurité,** le cas échéant, doit être obtenue auprès du Sénégal.

En tant que « fournisseur indépendant » de services d'évaluation du PAM, l'entreprise contractante sera chargée d'assurer la sécurité de l'équipe d'évaluation et de prendre des dispositions adéquates pour l'évacuation pour des raisons médicales ou situationnelles. Cependant, pour éviter tout incident de sécurité, le responsable de l'évaluation veillera à ce que le bureau de pays du PAM enregistre les membres de l'équipe auprès de l'agent de sécurité à leur arrivée dans le pays et organise un briefing de sécurité pour qu'ils puissent comprendre la situation sécuritaire sur le terrain. L'équipe d'évaluation doit respecter les règles et règlements applicables du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, y compris suivre une formation sur la sécurité (BSAFE et SSAFE), respecter les couvre-feux (le cas échéant) et assister aux séances d'information dans le pays.

5.5 LA COMMUNICATION

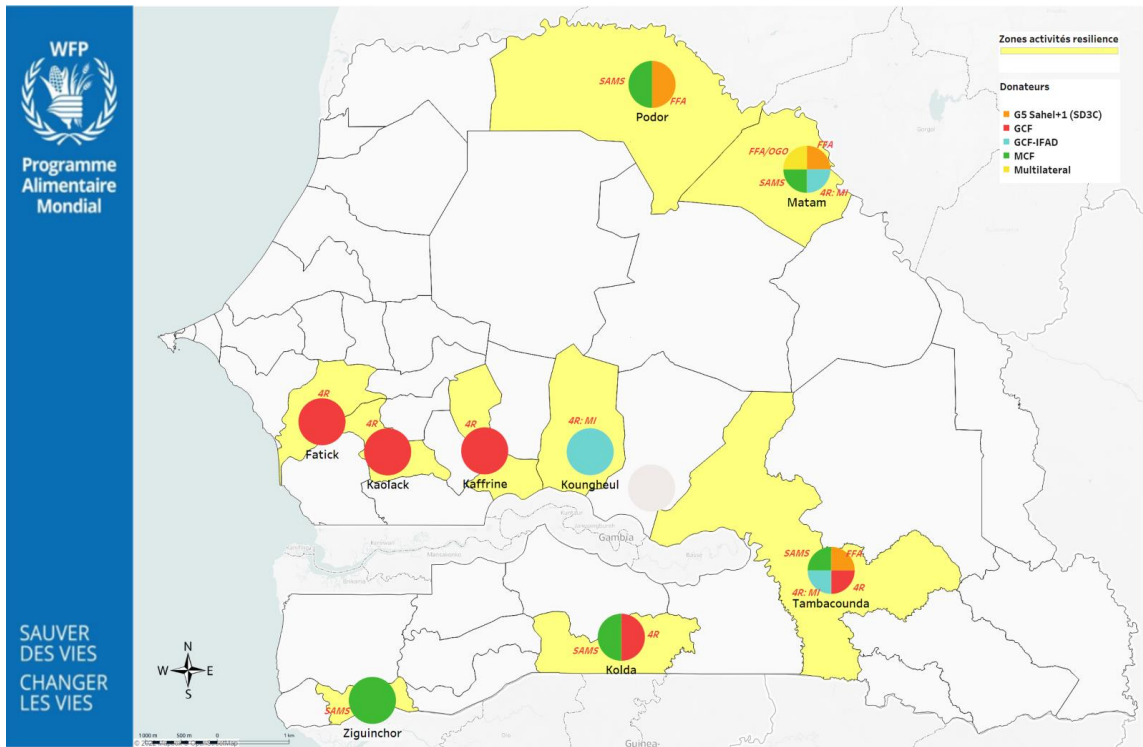
94. Afin d'assurer le bon déroulement et l'efficacité du processus et d'améliorer les enseignements tirés de cette évaluation, l'équipe d'évaluation devrait mettre l'accent sur une communication transparente et ouverte avec les principaux intervenants. Ces objectifs seront atteints en veillant à ce qu'un accord clair soit conclu sur les canaux et la fréquence des communications avec et entre les principales parties prenantes.
95. Si des traducteurs sont nécessaires pour le travail sur le terrain, l'entreprise d'évaluation prendra les dispositions nécessaires et inclura le coût dans la proposition de budget.
96. Sur la base de l'analyse des parties prenantes, le plan de communication et de gestion des connaissances (à l'annexe 5) identifie les utilisateurs de l'évaluation à impliquer dans le processus et à qui le rapport devrait être diffusé. Le plan de communication et de gestion des connaissances indique comment les résultats, y compris les questions de genre, d'équité et d'inclusion au sens large, seront diffusés et comment les parties prenantes intéressées ou touchées par les questions de genre, d'équité et d'inclusion au sens large seront mobilisées.
97. Dans le cadre des normes internationales d'évaluation, le PAM exige que toutes les évaluations soient rendues publiques. Il est important que les rapports d'évaluation soient accessibles à un large public, contribuant ainsi à la crédibilité du PAM – grâce à des rapports transparents – et à l'utilisation de l'évaluation. Après l'approbation du rapport final d'évaluation, celui-ci sera disponible sur le site Web public du PAM et diffusé par courrier électronique à toutes les parties prenantes. En outre, le PAM

produira également un bref rapport pour faciliter la diffusion des résultats parmi les parties prenantes et les partenaires.

5.6 BUDGET

98. L'évaluation sera financée par les fonds du FVC
99. L'offre comprendra un budget détaillé pour l'évaluation, y compris les honoraires des consultants, les frais de déplacement et autres coûts (interprètes, etc. et sur la base du modèle de budget fourni par le bureau national du Sénégal).
100. Les frais de déplacement entre l'origine de l'évaluateur international et le bureau de pays du PAM au Sénégal (qu'il s'agisse d'un séjour international ou national), les frais de subsistance et d'autres dépenses directes doivent être pris en compte dans le budget proposé. Les présentations de débriefing de sortie après la mission de collecte de données peuvent avoir lieu dans les bureaux du PAM.
101. À l'issue de l'évaluation technique et financière, le PAM pourrait demander une offre améliorée pour la ou les soumissions privilégiées afin de mieux répondre aux exigences des termes de référence. Le PAM peut procéder à des vérifications des références et à des entretiens avec des membres de l'équipe sélectionnés.
102. Pour toute question, veuillez-vous adresser à **Boubacar DIEME**, responsable de l'évaluation (boubacar.dieme@wfp.org) ou à **Salif TOURE**, co-responsable de l'évaluation (salif.toure@wfp.org).

6. Annexe 1 : Carte



Annexe 2 : Échéancier

Phases, livrables et échéancier		Dates clés
Phase 1 - Préparation		14 Nov au 7 juin
EM	Examen documentaire, ébauche de termes de référence et assurance qualité (AQ) par EM et REO à l'aide de TdR QC	14 – 29 nov
EM	Partagez l'ébauche des termes de référence avec le service d'assistance à la qualité (DEQS) et organisez un appel de suivi avec DEQS	4 – 8 déc.
EM	Examiner l'ébauche des termes de référence en fonction des commentaires du DEQS et du REO et les partager avec le GRE	08 dec –20 mar.
ERG	Examiner et commenter le projet de termes de référence	20 mars – 5 avril.
EM	Examiner le projet de termes de référence sur la base des commentaires reçus du GRE et soumettre le mandat final au président du CE.	5 – 18 avril
Président du CE	Approuver le mandat final et le partager avec le GRE et les principales parties prenantes	19 avril
EM/PROC	Partager le modèle de référence et de proposition financière et technique dans InTend Platform	22 avril
	Il est temps d'élaborer des propositions par les entreprises	22 avril au 10 mai
EM/PROG	Préparer le document de la bibliothèque	22 avril au 10 mai
EM	Évaluer les propositions d'évaluation et recommander la sélection de l'équipe	13 au 24 mai
EM/PROC	Recrutement et passation de marchés au sein de l'équipe d'évaluation	27 Mai – 7 juin
Président du CE	Approuver la sélection de l'équipe d'évaluation et le recrutement de l'équipe d'évaluation	Avant le 15 june
Phase 2 - Création		10 juin – 02 août
EM/TL	Briefer l'équipe centale	10 juin
ET	Examen documentaire des documents clés	10 AU 14 Juin
ET	Projet de rapport initial	17 au 21 juin
EM	Assurance de la qualité de l'ébauche de RI par EM et REO à l'aide du contrôle qualité, partage de l'ébauche IR avec le service de soutien à la qualité (DEQS) et organisation d'un appel de suivi avec DEQS	24 au 28 juin
ET	Examiner l'ébauche de la RI en fonction des commentaires reçus par le DEQS, la SE et l'OER.	1 – 5 juillet
EM	Partager l'IR révisé avec l'ERG	5 juillet
ERG	Examiner et commenter l'ébauche de la RI	8 – 12 juillet
EM	Consolider les commentaires	15 -17 juilllet
ET	Examiner l'ébauche de la RI en fonction des commentaires reçus et soumettre la version finale révisée de la RI	18 au 24 juillet

EM	Examiner la version finale de l'IR et la soumettre à l'approbation du comité d'évaluation.	25 au 29 juillet
Président du CE	Approuvez l'IR final et partagez-le avec le GRE pour plus d'informations.	30 juillet au 2 aout
Phase 3 - Collecte des données		5 au 26 août
Président du CE/ME	Informar l'équipe d'évaluation du CO	5 aout
ET	Collecte de données	5 au 23 aout
ET	Débriefing dans le pays	26 aout
Phase 4 - Rapports		29 AOUT- 2 DEC
ET	Projet de rapport d'évaluation	26 aout au 13 sept
EM	Assurance de la qualité de l'ébauche de l'ER par EM et REO à l'aide du CQ, partager l'ébauche de l'ER avec le service de soutien de la qualité (DEQS) et organiser l'appel de suivi avec DEQS	16 au 20 sept
ET	Examiner et soumettre l'ébauche de l'ER en fonction des commentaires reçus par le DEQS, l'EM et l'OER.	23 au 27 sept
EM	Distribuer l'ébauche de l'ER pour examen et commentaires au GRE, au RB et à d'autres intervenants.	27 sept
ERG	Examiner et commenter l'ébauche de l'ER	30 sept au 04 oct
EM	Consolider les commentaires reçus	04 oct
ET	Examiner l'ébauche du RE en fonction des commentaires reçus et soumettre la version finale révisée du RE.	(2 semaines) 7 au 18 oct
EM	Examiner la version finale révisée de l'ER et la soumettre au comité d'évaluation	21 oct
Président du CE	Approuver le rapport final de l'évaluation (version 1) par la Commission électorale du PAM	24 oct
PROC CF	Soumission du rapport final de l'évaluation au Fonds vert pour le climat	25 oct
GCF	Examen du rapport du Fonds vert pour le climat	25 oct au 15 nov
ET	Adaptation du rapport final d'évaluation en fonction des retours d'expérience du Fonds vert pour le climat	18 au 22 nov
CE	Approuver le rapport final d'évaluation (version 2) par la Commission électorale du PAM	25 au 27 nov
PROC CF	Soumission finale au Fonds vert pour le climat	28 nov
GCF	Approuver le rapport d'évaluation final du FVC	28 nov au 19 dec
Chaire EM/EC	Partagez avec les principales parties prenantes pour obtenir des informations	20 dec
Phase 5 - Diffusion et suivi		23 dec 24 - 10 fev 25
Président du CE	Préparer la réponse du Management du PAM	23 - 27 dec
PROC CF	Soumission du rapport d'évaluation final au Fonds vert pour le climat, y compris la réponse du management du PAM	30 dec

GCF	Examen de la réponse du management du PAM au Fonds vert pour le climat	(3 semaines) 30 Déc - 17 jan
ET	Ajustements de la réponse du management du PAM en fonction du retour d'expérience du Fonds vert pour le climat	(2 semaines) 20 au 31 jan
PROC CF	Soumission finale au Fonds vert pour le climat	03 fev
EM	Partager le rapport d'évaluation final et la réponse de la direction avec l'OER et l'OEV pour publication et participer à l'appel de fin d'évaluation sur les leçons apprises.	10 fev

Annexe 3 : Rôle et composition du comité d'évaluation

Voir [TN sur le comité d'évaluation](#)

But et rôle : Le comité d'évaluation (CE) a pour mission d'assurer une évaluation crédible, transparente, impartiale et de qualité, conformément à la politique d'évaluation du PAM. Pour ce faire, il aidera le responsable de l'évaluation à prendre des décisions, à examiner les projets de livrables (TdR, rapport initial et rapport d'évaluation) et à les soumettre à l'approbation du Directeur pays/Directeur pays adjoint (CD/DCD) qui présidera le comité.

Composition : Le comité d'évaluation sera composé des membres du personnel suivants :

- Le Directeur Pays ou la Directrice Adjointe Pays (Président (e) du Comité d'Évaluation)
- Gestionnaire de l'évaluation (Secrétariat du comité d'évaluation)
- Chef de programme ou chargé(s) de programme(s) directement responsable(s) de la ou des matière(s) d'évaluation
- Agent(e) régional d'évaluation (ERO)
- Chargé du suivi et de l'évaluation (S&E) du bureau de pays (s'il est différent du responsable de l'évaluation)
- Responsable des achats du bureau de pays (si l'évaluation est confiée à une entreprise)
- D'autres membres du personnel jugés utiles pour ce processus.

Nom et prénom	Fonction	Rôle au sein de la CE	Messagerie électronique
Pierre LUCAS	Directeur Pays	Membre	pierre.lucas@wfp.org
Aline MUTAGORAMA	Directeur pays adjoint et Chef de programme	Présidente du comité d'évaluation	aline.mutagorama@wfp.org
Claudia SCHWARZE	Agent(e) régional(e) d'évaluation au Bureau régional	Membre	claudia.schwarze@wfp.org
Isabelle CONFESSON	Chargé(e) d'évaluation au Bureau régional	Membre et chef de file pour le RBD	isabelle.confesson@wfp.org
Boubacar DIEME	Associé RAM	Responsable de l'évaluation et secrétaire de cette évaluation	boubacar.dieme@wfp.org
El H. Salif TOURE	Associé aux programmes Résilience & Systèmes Alimentaires	Gestionnaire de l'évaluation suppléant et secrétaire suppléant	salif.toure@wfp.org
Zakari Saley BANA	Responsable de l'unité Résilience et systèmes alimentaires	Membre	Zakari.bana@wfp.org
Mamadou WANE	Chargée des politiques de programme Résilience et systèmes alimentaires	Membre	mamadou.wane@wfp.org
Khalifa Seydi LOUM	Responsable CAM	Membre	khalifaseydi.loum@wfp.org
Absa CORREA	Programme Associate	Membre	absa.correa@wfp.org

Annexe 4 : Rôle et composition du groupe de référence de l'évaluation

Voir [le groupe de référence sur l'évaluation TN](#)

But et rôle : Le groupe de référence de l'évaluation (GRE) est un groupe consultatif qui fournit des conseils et du feedback au gestionnaire de l'évaluation et à l'équipe d'évaluation à des moments clés du processus d'évaluation. Il est établi lors de la phase préparatoire de l'évaluation et est obligatoire pour toutes les évaluations décentralisées.

L'objectif général du groupe de référence de l'évaluation est de contribuer à la crédibilité, à l'utilité et à l'impartialité de l'évaluation. À cette fin, sa composition et son rôle sont guidés par les principes suivants :

- **Transparence :** Le maintien de l'engagement et de l'information des parties prenantes concernées au cours des étapes clés garantit la transparence tout au long du processus d'évaluation
- **Appropriation et utilisation :** La participation des intervenants renforce l'appropriation du processus d'évaluation et des produits, ce qui peut avoir une incidence sur son utilisation.
- **Exactitude :** Les commentaires des parties prenantes aux étapes clés des phases préparatoires, de collecte de données et de communication contribuent à l'exactitude des faits et des chiffres rapportés dans l'évaluation et de son analyse.

On s'attend à ce que les membres examinent et commentent les ébauches de produits livrables de l'évaluation et qu'ils partagent des points de vue pertinents aux points de consultation clés du processus d'évaluation.

Les principaux rôles du groupe de référence de l'évaluation sont les suivants :

- Examiner et commenter le projet de termes de référence
- Suggérer des références et des sources de données clés dans leur domaine d'expertise.
- Participer à des séances d'information en personne ou virtuelles à l'intention de l'équipe d'évaluation pendant la phase de création et/ou la phase d'évaluation.
- Examiner et commenter l'ébauche du rapport initial
- Participer à des débriefings sur le terrain (facultatif)
- Examiner et commenter l'ébauche du rapport d'évaluation et les annexes connexes, en mettant l'accent sur : a) les erreurs factuelles et/ou les omissions qui pourraient invalider les constatations ou modifier les conclusions ; b) les questions de sensibilité politique qui doivent être affinées dans la manière dont elles sont abordées ou dans le langage utilisé ; c) recommandations.
- Participer à des ateliers d'apprentissage pour valider les résultats et discuter des recommandations (si prévu)
- Fournir des conseils sur les produits de communication suggérés pour diffuser les enseignements tirés de l'évaluation.

Composition du Group de référence d'évaluation

Bureau de pays	Nom	Emails
Directeur Pays	Pierre LUCAS	pierre.lucas@wfp.org
Directrice pays adjoint et Chef de programme	Aline MUTAGORAMA	aline.mutagorama@wfp.org
Agent(e) régional(e) d'évaluation au Bureau régional	Claudia SCHWARZE	claudia.schwarze@wfp.org
Agent(e) d'évaluation au Bureau régional	Isabelle CONFESSON	isabelle.confesson@wfp.org
Associé RAM	Boubacar DIEME	boubacar.dieme@wfp.org
Associé de programme Résilience & Systèmes Alimentaires	El H. Salif TOURE	salif.toure@wfp.org
Responsable de l'unité Résilience et systèmes alimentaires	Zakari Saley BANA	Zakari.bana@wfp.org
Chargé des politiques de programme Résilience et systèmes alimentaires	Mamadou WANE	mamadou.wane@wfp.org
OFFICIER DE L'ACSF	Khalifa Seydi LOUM	khalifaseydi.loum@wfp.org
Programme Associate	Absa CORREA	absa.correa@wfp.org
Chef de Sous bureau de Kolda	William DIATTA	William.diatta@wfp.org
Chef d'antenne du bureau PAM à Kaolack	Lansana DIEDHIOU	Lansana.diedhiou@wfp.org
Programme Policy Officer, Point focal genre et responsable de l'inclusion financière	Aminata NDIR	Aminata.ndir@wfp.org
Bureau régional	Nom	Mails
Agente d'évaluation	Isabelle CONFESSON	isabelle.confesson@wfp.org
Agente régionale d'évaluation	Claudia SCHWARZE	claudia.schwarze@wfp.org
Chargé du financement climatique	Amadou LY	ahmadou.ly@wfp.org
Responsable RAM (soutien au développement progressif)	Federico DOEHNERT/ Cheikh SAMB	federico.doehnert@wfp.org / cheikh.samb@wfp.org
Conseiller en CCS	Rivandra ROYONO	rivandra.royono@wfp.org
Principal Chargé des politiques de programme (FFA&Résilience)	Adamouounteni ISSAKA	adamouounteni.issaka@wfp.org
Conseillère régionale en matière de protection environnementale et sociale	Vivian NTKO	vivian.ntoko@wfp.org
Conseillère en matière d'égalité des sexes	Ramatoulaye DIEYE	ramatoulaye.dieye@wfp.org
Conseillère régionale en assurance	Oumar DIOUF	oumar.diouf@wfp.org
Chargé(e) des politiques de programme (CBT)	Natasha FROSINA	natasha.frosina@wfp.org
HQ	Nom	Emails
L'équipe d'assurance PROC.	Susanna de Sousa	Susanna.desousa@wfp.org
Chargé de S&E	Pablo ARNAL	Pablo.arnal@wfp.org
L'équipe de financement climatique du PROC	Alessia VITTORANGELI	Alessia.vittorangeli@wfp.org

Environmental and Social Safeguards Team (optional if ESS Regional Advisor is not available)	Sarah MULWA / Ilario REA	Sarah.mulwa@wfp.org Ilario.rea@wfp.org
Autres membres (facultatif)		
Équipe de protection environnementale et sociale (facultatif si le conseiller régional du SSE n'est pas disponible)	Sarah MULWA / Ilario REA	Sarah.mulwa@wfp.org Ilario.rea@wfp.org
Gouvernement – Représentant de l'		
Secrétariat Exécutif du Conseil national de Sécurité Alimentaire (SECNSA)		
Compagnie Nationale d'Assurance Agricole du Sénégal (CNAAS)		
Ministère de l'Agriculture (coordinateur national du PROVALE-CV, CT1 du MAER)		
Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural (ANCAR)		
Autorité nationale Désignée du Fonds Vert Climat (DEEC)		
Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM)		
PASA LOUMAKAF		
Programme National de Développement Local (PNDL)		
Direction de l'agriculture		
Secteur privé		
Jokalante		
Agences des Nations Unies		
FAO		
FIDA		
PNUD		
Partenaire de coopération sur le terrain		
Caritas Kaolack		
PASA LOUMAKAF Koungheul		
SYMBIOSE NIORO		
PROVALE CV Fatick		
ANCAR Tamba		
Provale CV Kolda		
ONG LA LUMIERE		
CNAAS ZONE SUD EST		
Donateur		

Annexe 5 : Plan de communication et de gestion des connaissances

Quand Phase d'évaluation	Quoi Produit	À qui Public cible	De qui Créateur principal	Comment Canal de communication	Pourquoi Objectif de la communication
Préparation	Projet de termes de référence	Groupe de référence sur l'évaluation	Responsable de l'évaluation	Courriel : Réunion du GRE si nécessaire	Pour demander l'examen et les commentaires sur les termes de référence
	Termes de référence finaux	Groupe de référence sur l'évaluation ; Gestion du PAM ; Communauté de l'évaluation ; Employés du PAM	Responsable de l'évaluation	Messagerie électronique ; PAM Go ; WFP.org	Informar du plan d'ensemble, de l'objectif, de la portée et du calendrier de l'évaluation définitifs ou convenus.
	Photo de la réunion du GRE (cf. réunion du COFIL à Kaolack) + lien vers les termes de référence définitifs	Abonnés Twitter taguant les membres et les @WFP_Evaluation de l'ERG	Agente de CAM et responsable de l'évaluation	Compte twitter du CO du PAM	Informar les parties prenantes de la réunion du GRE et diffuser les termes de référence finaux
Début	Ébauche du rapport initial	Groupe de référence sur l'évaluation	Responsable de l'évaluation	Messagerie électronique	Pour demander l'examen et les commentaires sur les RI
	Rapport initial final	Groupe de référence sur l'évaluation ; les employés du PAM ; Cadre d'évaluation du PAM	Responsable de l'évaluation	Messagerie électronique ; WFPgo (en anglais seulement)	Informar les principales parties prenantes du plan détaillé de l'évaluation, y compris les dates et les jalons critiques, les sites à

					visiter, les parties prenantes à mobiliser, etc.
Collecte de données	Powerpoint de débriefing	La direction du bureau de mise en service et le personnel du programme ; Groupe de référence sur l'évaluation	Chef d'équipe (peut être envoyé à l'EM qui le transmet ensuite au personnel concerné)	Réunion	Inviter les principaux intervenants à discuter des résultats préliminaires
Rapports	Ébauche du rapport d'évaluation	Groupe de référence sur l'évaluation	Responsable de l'évaluation	Messagerie électronique	Pour demander un examen et des commentaires sur l'ER
	Atelier de validation powerpoint et pensée visuelle	la direction du bureau de mise en service et le personnel du programme ; Groupe de référence sur l'évaluation ; Partenaires	Responsable de l'évaluation et chef d'équipe	Réunion	Discuter des conclusions et recommandations préliminaires
	Rapport d'évaluation final	Groupe de référence sur l'évaluation ; Gestion du PAM ; les donateurs et les partenaires ; Communauté de l'évaluation ; les employés du PAM ; grand public	Responsable de l'évaluation	Messagerie électronique ; PAM Go ; WFP.org ; Plates-formes de réseaux d'évaluation (p. ex. UNEG, ALNAP)	Informar les principales parties prenantes du produit principal final issu de l'évaluation et rendre le rapport accessible au public.
Diffusion et suivi	Ébauche de la réponse de la direction	Groupe de référence sur l'évaluation ; le personnel du programme CO ; le personnel du S&E du CO ; Conseillère principale de programme régional	Responsable de l'évaluation	E-mail et/ou webinaire	Discuter des mesures prises par le bureau de mise en service pour donner suite aux recommandations de l'évaluation et recueillir des commentaires
	Réponse finale de la direction	Groupe de référence sur l'évaluation ; Gestion du	Responsable de l'évaluation	Messagerie électronique ; PAM Go ; WFP.org ;	Veiller à ce que tous les membres du personnel concernés soient informés

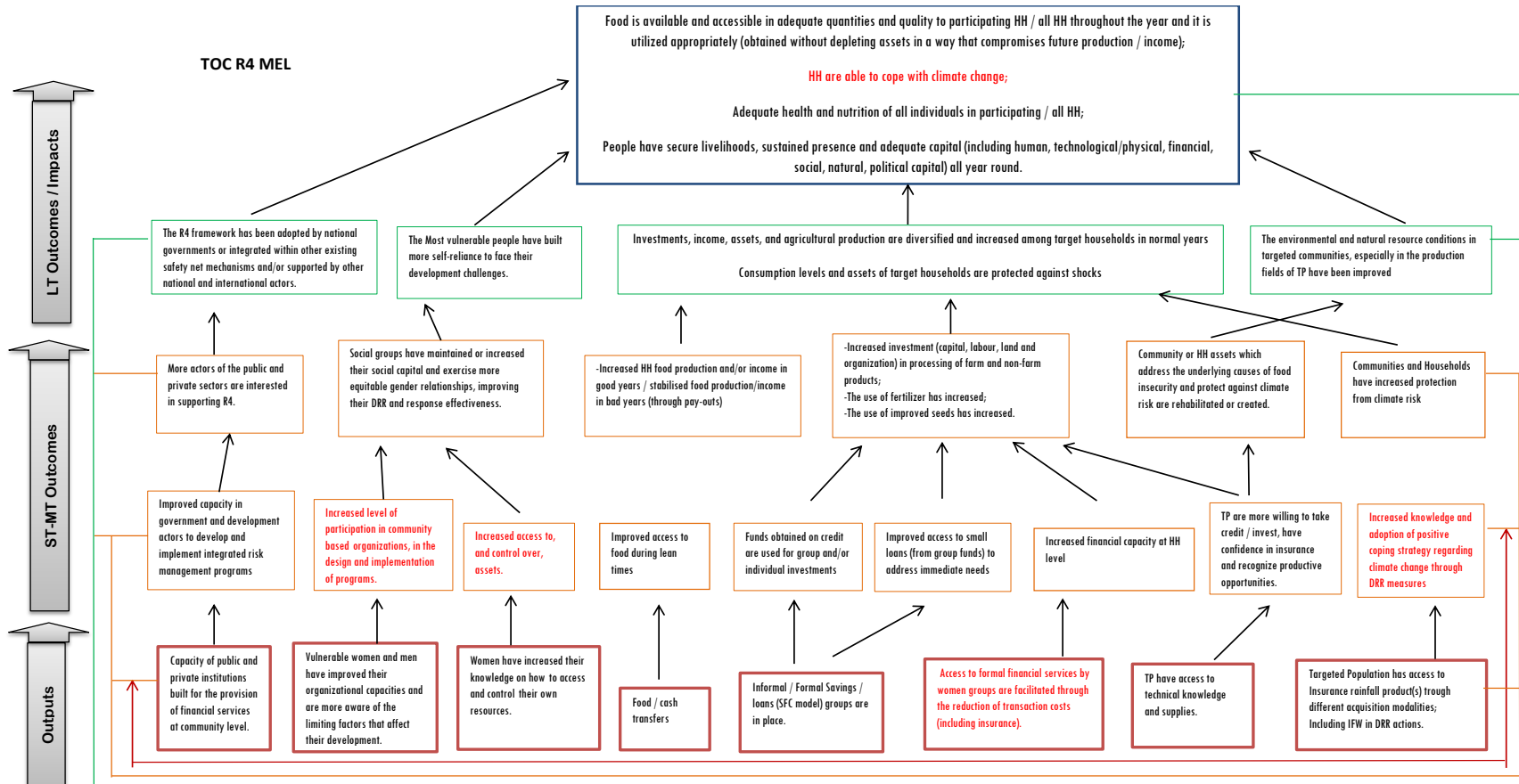
		PAM ; les employés du PAM ; grand public			des engagements pris en matière de mesures et rendre publique la réponse de la direction .
Diffusion et suivi (contenu associé)	Résumé d'évaluation	Gestion du PAM ; les employés du PAM ; les donateurs et les partenaires ; Décideurs nationaux	Responsable de l'évaluation	WFP.org, WFPgo	Diffuser les résultats de l'évaluation
	Infographies, affiches et visualisation de données	Donateurs et partenaires ; Communauté de l'évaluation ; Décideurs nationaux ; Les populations affectées, les bénéficiaires et les communautés ; Grand public	Unité de communication / km de l'OEV/RB/CO Responsable de l'évaluation	WFP.org, WFPgo ; Plateformes de réseaux d'évaluation (p. ex. UNEG, ALNAP) ; Bulletin ; carte de visite pour l'événement ; des émissions de radio ; théâtre/théâtre, assemblées publiques ; Espace d'exposition	
	Vidéo				
	Blog, documents sur les leçons apprises, notes d'information personnalisées, résumés des résultats				

Annexe 7 : Acronymes

AE	ACCREDITED ENTITY
ANSD	NATIONAL STATISTICAL AND DEMOGRAPHIC AGENCY
BOS	BUSINESS OPERATIONS STRATEGY
CAM	COMMUNICATIONS, ADVOCACY AND MARKETING DIVISION
CBT	CASH BASED TRANSFERS
CD	COUNTRY DIRECTOR
CCA	CLIMATE CHANGE ADAPTATION
PDC	COMMUNAL DEVELOPMENT PLAN
CSA	CLIMATE SMART AGRICULTURE
CARI	CONSOLIDATED APPROACH FOR REPORTING INDICATORS
DCD	DEPUTY COUNTRY DIRECTOR
DFS	DECENTRALIZED FINANCIAL SERVICES
DEQS	SERVICE EXTERNE D'APPUI À LA QUALITÉ DES ÉVALUATIONS DÉCENTRALISÉES
DEQAS	DECENTRALIZED EVALUATION QUALITY ASSURANCE SYSTEM
DA	DIRECTION DE L'AGRICULTURE
DAC	DEVELOPMENT ASSISTANCE COMMITTEE
CERF	CENTRAL EMERGENCY RESPONSE FUND
CFM	COMMUNITY FEEDBACK MECHANISM
CP	COOPERATING PARTNER
COMP	COUNTRY OPERATIONS MANAGEMENT PLAN
CO	COUNTRY OFFICE
COMET	COUNTRY OFFICE TOOL FOR MANAGING (PROGRAMME OPERATIONS) EFFECTIVELY
CSP	COUNTRY STRATEGIC PLAN
EC	EVALUATION COMMITTEE
ED	EXECUTIVE DIRECTOR
EM	EVALUATION MANAGER
EPC	EPARGNE POUR LE CHANGEMENT
ERG	EVALUATION REFERENCE GROUP
ESS	ENVIRONMENTAL AND SOCIAL SAFEGUARD
FAO	FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS
FER	FINAL EVALUATION REPORT
FFA	FOOD ASSISTANCE FOR ASSETS
FAA	FUNDED ACTIVITY AGREEMENT
FCS	FOOD CONSUMPTION SCORE
FES	FOOD EXPENDITURE SHARE
GCF	GREEN CLIMATE FUND
GHI	GLOBAL HUNGER INDEX
GNI	GROSS NATIONAL INCOME
FIDA	FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
FLA	FIELD LEVEL AGREEMENT
LMIC	LOWER-MIDDLE-INCOME COUNTRY
LCSI	LIVELIHOODS COPING STRATEGIES INDEX
MOU	MEMORENDUM OF UNDERSTANDING
NGO	NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATION
SNEEG	NATIONAL STRATEGY FOR GENDER EQUITY AND EQUALITY
OA	OXFAM AMERICA
OECD	ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT
ODA	OFFICIAL DEVELOPMENT ASSISTANCE
OEV	OFFICE OF EVALUATION
ONG	ORGANISATION NON GOUVERNEMENTAL
PAM	PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
PRC	PROJECT REVIEW COMMITTEE
PROVALE/CV	PROJET DE VALORISATION DES EAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR
PRES	PROGRAMME DE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE,

PHQA	POST HOC QUALITY ASSESSMENT
PO	PURCHASE ORDER
PHQA	POST HOC QUALITY ASSESSMENT
QA	QUALITY ASSURANCE
R4	RURAL RESILIENCE INITIATIVE
RCSI	REDUCED COPING STRATEGIES INDEX
REO	REGIONAL EVALUATION OFFICER
REACH	RENEWED EFFORTS AGAINST CHILD HUNGER AND UNDER-NUTRITION
SFC	SAVINGS FOR CHANGE
SLCBPP	SEASONAL LIVELIHOOD AND COMMUNITY-BASED PARTICIPATORY PLANNING
SMART	STANDARDISED MONITORING AND ASSESSMENT OF RELIEF AND TRANSITIONS
SDG	SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS
SPR	STANDARD PROJECT REPORT
SOP	STANDARD OPERATION PROCEDURE
TFA	TARGETED FOOD ASSISTANCE
TOR	TERMS OF REFERENCE
UN	UNITED NATIONS
UNDAF	UNITED NATIONS DEVELOPMENT ASSISTANCE FRAMEWORK
VAM	VULNERABILITY ANALYSIS AND MAPPING
VCB	VILLAGE CEREAL BANKS VCB
WFP	WORLD FOOD PROGRAM
WII	WEATHER INDEX INSURANCE

Annexe 8 : Théorie du changement



Annexe 9 : Cadre logique

Cadre logique révisé à la suite du processus de correction

H.1.1. Objectifs et impacts du changement de paradigme au niveau du Fonds						
Objectifs de changement de paradigme						
<p><i>Un développement durable plus résilient au changement climatique</i></p>	<p>Le <i>projet proposé</i> contribue à accroître la résilience climatique des communautés rurales au Sénégal grâce à son approche de gestion globale et durable des risques.</p> <p>Le <i>projet</i> bénéficiera directement aux petits exploitants agricoles vulnérables et à leurs ménages. Il renforcera leur résilience face aux chocs climatiques de plus en plus récurrents et leur capacité à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique. En outre, il protégera les petites exploitations agricoles en situation d'insécurité alimentaire de l'impact des chocs climatiques covariables et leur donnera la confiance nécessaire pour investir dans des intrants agricoles et des AGR diversifiés.</p> <p>Dans l'ensemble, le <i>projet</i> contribuera à renforcer la capacité d'adaptation et la résilience des agriculteurs vulnérables, une priorité clé pour le gouvernement du Sud.</p>					
Résultat attendu	Indicateur	Moyens de vérification (MoV)	Ligne de base	Cible		Hypothèses
				À mi-parcours	Final	
Incidences au niveau du Fonds						
<p><i>Indicateur de base du FVC (Adaptation)</i></p>	<p>Nombre de bénéficiaires directs et indirects</p>	<p>CHAMP D'APPLICATION - Rapports du PAM</p>	<p>Direct 59,400 Hommes 48,600 Femmes 108 000 au total</p>	<p>Direct 133,650 Hommes 109,350 Femmes 243 000 au total</p>	<p>Direct 222,750 Hommes 182,250 Femmes 405 000 au total</p>	<p>Les valeurs cibles sont définies en fonction des activités incluses dans la proposition. L'objectif sera atteint si l'intervention atteint le nombre de bénéficiaires attendu.</p>

		ANSD - Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie	Indirect 17,820 Hommes 14,580 Femmes 32 400 au total	Indirect 40,095 Hommes 32,805 Femmes 72 900 au total	Indirect 66,825 Hommes 54,675 Femmes 121 500 au total	% de bénéficiaires par rapport à la population totale, les objectifs seront atteints si la population totale dans les zones d'intervention reste stable au cours de la période de mise en œuvre. Les participants et les communautés sont intéressés et motivés à participer aux activités du projet. La stabilité politique et économique est assurée pendant la durée du projet
	Nombre de bénéficiaires par rapport à la population totale		6 % de la population totale	13,5 % de la population totale	22,6 % de la population totale	
<i>A1.0 Renforcement de la résilience et amélioration des moyens de subsistance des personnes, des communautés et des régions les plus vulnérables</i>	A1.2 Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant de l'adoption d'options de moyens de subsistance diversifiés et résilients au changement climatique (y compris la pêche, l'agriculture, le tourisme, etc.)	Enquêtes de référence et de suivi des résultats Rapports SCOPE-PAM	59,400 Hommes 48,600 Femmes 108 000 au total	133,650 Hommes 109,350 Femmes 243 000 au total	222,750 Hommes 182,250 Femmes 405 000 au total	Aucun choc majeur n'est subi pendant la durée du projet Le gouvernement et les institutions nationales soutiennent le projet et disposent des capacités techniques nécessaires Les conditions d'accès n'empêchent pas les bénéficiaires de participer aux activités. Il n'y a pas d'obstacles sociaux, matériels ou économiques majeurs pour les femmes et les hommes qui souhaitent participer au projet Les interventions n'affectent pas la cohésion communautaire et les communautés bénéficient des effets indirects du projet en améliorant leurs actifs, la disponibilité des services de microfinance et d'assurance et l'amélioration de l'environnement. Le calcul des bénéficiaires indirects a été effectué en étendant au projet les directives d'entreprise existantes du PAM « T2B » pour l'AFD, avec l'hypothèse d'une pleine conformité de toutes les procédures méthodologiques sous-jacentes. L'« approximation T2B » est basée sur

						l'expérience du PAM dans la constitution de différents types d'actifs et consiste à appliquer un multiplicateur standard de 0,3 au nombre de bénéficiaires directs (T1B) des activités FFA. Il est basé sur des estimations suggérant que les multiplicateurs réels par type d'actif varient généralement de 1 à 2, avec une moyenne recommandée de 1,3.
<i>A2.0 Renforcement de la résilience de la santé et du bien-être et de la sécurité alimentaire et hydrique</i>	A2.2 Nombre de ménages en situation d'insécurité alimentaire (dans les zones/périodes à risque d'effets du changement climatique)	Analyse de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition de l'enquête nationale sur la santé et la santé Score de consommation alimentaire du PAM Enquêtes de référence et de suivi des résultats Évaluation de l'impact du R4 au Sénégal	À déterminer % de HH participants ayant un score de consommation alimentaire (FCS) « acceptable » ¹²	40 % des participants ont un SCF « acceptable »	60 % des participants ont un SCF « acceptable »	HH utiliser l'aide alimentaire du PAM comme prévu La production céréalière et maraîchère de HH augmente grâce aux activités de réduction des risques HH utilise les paiements reçus en cas de déficit pluviométrique comme indiqué Les agriculteurs qui paient de l'argent souscrivent une assurance

H.1.2. Résultats, extrants, activités et intrants au niveau du projet/programme

Résultat attendu	Indicateur		Ligne de base	Cible	Hypothèses
------------------	------------	--	---------------	-------	------------

¹² Les données de référence seront recueillies au cours de l'année 1 du projet et les informations seront fournies dans le premier TAP (<https://resources.vam.wfp.org/data-analysis/quantitative/food-security/fcs-food-consumption-score>).

		Moyens de vérification (MoV)		À mi-parcours	Final	
Résultats du projet	Résultats qui contribuent à l'impact du FMI					
A5.0 Renforcement des systèmes institutionnels et réglementaires pour la planification et le développement adaptés au climat	A5.1 Systèmes institutionnels et réglementaires qui améliorent les incitations à la résilience climatique et leur mise en œuvre effective	Évaluation du PAM et de ses partenaires Rapport annuel sur le filet de sécurité sociale par SECSNA Base de données de l'ARD (Agence Régionale de Développement) Données DGPSN	Base de référence à déterminer ¹³	30% des bénéficiaires du PNBf touchés par des outils de gestion des risques climatiques tels que l'assurance.	50% des bénéficiaires du PNBf touchés par des outils de gestion des risques climatiques tels que l'assurance.	Le filet de sécurité du gouvernement atteint de manière fiable les ménages ruraux vulnérables Le COMRECC et l'ARD ont mis en place des ressources pour bénéficier du renforcement des capacités du PAM et assurer la pérennité malgré le roulement interne
A7.0 Renforcement de la capacité d'adaptation et réduction de l'exposition aux risques climatiques	A7.1 Utilisation par les ménages, les communautés, les entreprises et les services du secteur public vulnérables des outils, instruments, stratégies et activités appuyés par le FMI pour faire face au changement et à la variabilité climatiques	Enquêtes de référence et de suivi des résultats	0	5 200 ha de zones de ressources naturelles soumises à des pratiques de gestion résilientes au changement climatique améliorées	8 500 ha de zones de ressources naturelles soumises à des pratiques de gestion résilientes au changement climatique améliorées	La zone soumise à des pratiques de gestion résilientes au changement climatique est considérée comme le résultat de la réhabilitation et de la construction d'actifs.

Indicateurs de performance des projets/programmes

Résultat attendu	Indicateur	Moyens de vérification (MoV)	Ligne de base	Cible		Hypothèses
				À mi-parcours	Final	

¹³ Les données de référence seront recueillies au cours de l'année 1 du projet et les informations seront fournies dans le premier TAP

Composante 1 : « Réduction des risques » Accroître la capacité d'adaptation des petits exploitants agricoles en situation d'insécurité alimentaire et de leurs familles en augmentant la résilience de leur environnement et en réduisant les risques et les impacts découlant du changement climatique						
Production 1.1 Formation des agriculteurs sur les pratiques agricoles innovantes et intelligentes face au climat et soutien à la création d'actifs communautaires de réduction des risques de catastrophe, tels que la conservation de l'eau et des sols	Proportion de la population (%) dans les communautés ciblées déclarant bénéficier d'une base de moyens de subsistance améliorée (ABI) % d'agriculteurs soutenus utilisant au moins une technique agricole adaptée au climat	Enquêtes de référence et de suivi des résultats	20 % de la population déclare bénéficier d'une base de moyens de subsistance renforcée (ABI) 30 % des agriculteurs soutenus utilisent au moins une technique agricole adaptée au climat	30 % de la population déclare bénéficier d'une base de moyens d'existence renforcée (ABI) 60 % des agriculteurs soutenus utilisent au moins une technique agricole adaptée au climat	60 % de la population déclare bénéficier d'une base de moyens de subsistance renforcée (ABI) 80 % des agriculteurs soutenus utilisent au moins une technique agricole adaptée au climat	Les agriculteurs participent volontairement à la création d'actifs et achèvent la construction d'actifs Les partenaires choisis pour soutenir la création d'actifs fournissent un travail de qualité
Sortie 1.2 Fourniture de services climatologiques, permettant aux agriculteurs d'accéder à des informations climatiques fiables via leurs téléphones portables et leurs programmes radiophoniques,	% de personnes atteintes de HH utilisant des conseils agroclimatiques pour prendre des décisions de subsistance	Dossiers du PAM et des partenaires	Base de référence à déterminer ¹⁴	30 % des ménages touchés utilisent les conseils agroclimatiques pour prendre des décisions de subsistance	70 % des ménages touchés utilisent les conseils agroclimatiques pour prendre des décisions en matière de moyens de subsistance	Les agriculteurs s'inscrivent pour recevoir des informations sur le climat et participer à une formation sur les services de conseil Le partenaire ANACIM fournit des services rapides et de qualité

¹⁴ Les données de référence seront recueillies au cours de l'année 1 du projet et les informations seront fournies dans le premier TAP

ainsi que des services de conseil						
Résultat 2 : « Transfert des risques » Protéger les petits exploitants agricoles en situation d'insécurité alimentaire de l'impact des chocs climatiques covariables et leur donner la confiance nécessaire pour investir dans des intrants agricoles et des activités génératrices de revenus (AGR) diversifiées						
Extrant 2.1 Le PAM, en partenariat avec la Compagnie Nationale d'Assurance Agricole (CNAAS), fournit aux petits exploitants une assurance indicielle contre les intempéries (WII).	% d'agriculteurs contribuant en espèces à la prime d'assurance	Dossiers du PAM et des partenaires	10 % des agriculteurs contribuent en espèces (estimé à 40 695 USD)	40 % des agriculteurs contribuent en espèces (estimé à 74 600 USD)	60 % des agriculteurs contribuent en espèces (estimé USD 208 366)	Les agriculteurs comprennent l'importance d'assurer le risque découlant de la variabilité du climat. Le partenaire CNAAS performe au plus haut niveau possible Le taux de change reste stable, pas de dépréciation de la monnaie sur la période
Résultat 3 : « Réserves de risque et prise de risque prudente » Accroître la capacité d'adaptation des petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire en augmentant progressivement leur épargne, tout en améliorant leur capacité à produire et à vendre des excédents, et en diversifiant leurs sources de revenus en investissant dans des AGR sensibles au climat.						
Extrant 3.1 Le PAM, en partenariat avec Oxfam America (OA), aide les populations rurales vulnérables à se constituer une épargne et à accéder à de petits prêts par le biais du programme	Total du capital détenu par les groupes d'épargne Montant moyen d'épargne par agriculteur et par mois	Dossiers du PAM et des partenaires	414 groupes d'épargne (9.814 membres) détenant un capital total de 16.000 USD Économies moyennes par agriculteur et par mois 1,5 USD	660 groupes d'épargne (15.180 membres) détenant un capital total de 25.000 USD Économies moyennes par agriculteur et par mois 2,5 USD	1.090 groupes d'épargne (25.070 membres) détenant un capital total de 35.000 USD Économies moyennes par agriculteur et par mois 4 USD	Les agriculteurs sont en mesure d'épargner suffisamment pour commencer à épargner des groupes Les agriculteurs participent aux formations proposées et comprennent l'importance des investissements axés sur la résilience

Savings for Change (SfC)	Niveau d'investissement du GIE dans les IGA communautaires		Au moins 2 GIE (Groupements d'Intérêt Economique) investissant leur épargne dans des actifs communautaires pour la production agricole	Au moins 3 GIE investissent leurs économies dans des actifs communautaires pour la transformation de l'agriculture	Au moins 4 GIE investissent leurs économies dans des actifs communautaires pour améliorer l'accès aux marchés agricoles	
Production 3.2 Pendant les bonnes années, les agriculteurs ont la possibilité de stocker leurs excédents de production dans les banques céréalières villageoises (« VCB ») du PAM et d'utiliser leurs stocks comme garantie pour recevoir des crédits des institutions de microfinance (IMF) locales	% de femmes et de jeunes occupant des postes de direction dans le système de warrantage. Production stockée dans l'entrepôt Total des prêts auxquels vous avez accédé	Dossiers du PAM et des partenaires	10 % de femmes et de jeunes occupant des postes de direction 63 tonnes de production stockées Prêts accordés : 8 000 USD	30 % de femmes et de jeunes occupant des postes de direction 81 tonnes de production stockées Prêts accordés : 20 000 USD	50 % de femmes et de jeunes occupant des postes de direction 135 tonnes de production stockées Prêts accordés : 40 000 USD	La création d'actifs, les services climatiques, les investissements dans leurs terres et un climat favorable permettent aux agriculteurs de produire des excédents
Résultat 4 : Permettre au gouvernement du Sénégal d'intégrer l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques climatiques dans ses programmes de protection sociale et de filet de sécurité						
Sortie 4. Renforcer les capacités nationales pour intensifier les mesures de résilience et	% des bénéficiaires du PNBf accédant aux outils de gestion des risques climatiques. Niveau de changement dans les connaissances, la sensibilisation et la	Dossiers du PAM et des partenaires Évaluations Rapports du SECSNA PNBf	0,5 % des bénéficiaires du PNBf accèdent aux outils de gestion des risques climatiques	30% des bénéficiaires du PNBf accèdent aux outils de gestion des risques climatiques.	50% des bénéficiaires du PNBf accèdent aux outils de gestion des risques climatiques.	La SECSNA, l'ARD, la COMMRCC et les autorités locales se mettent d'accord sur un programme et un calendrier de formation

d'adaptation rurales liées aux programmes nationaux de protection sociale, en aidant le gouvernement à mettre en œuvre ses actions d'adaptation et à renforcer les capacités nationales	perception (CAP) sur la résilience climatique par les autorités nationales et locales.	Autres rapports du PNBf	Sur une échelle de 1 à 4, le niveau moyen de CAP sur la résilience climatique est de 0 à 1 ¹⁵	Sur la base d'une échelle de 1 à 4, le niveau moyen de CAP sur la résilience climatique est de 3	Sur une échelle de 1 à 4, le niveau moyen de CAP sur la résilience climatique est de 3 à 4	Le SECSNA prend très au sérieux son rôle de pilotage et assure le déploiement des outils dans le PNBf
---	--	-------------------------	--	--	--	---

Activités			
Activité	Description	Actions	Livrables
1.1.1 (extrait 1.1) Planification saisonnière des moyens d'existence (SLP) et planification participative communautaire (CBPP)	Mettre en œuvre l'approche 3PA (l'approche à trois volets du PAM pour l'évaluation de la résilience aux niveaux national, régional et communautaire) en coopération avec le SECSNA et d'autres parties prenantes afin de renforcer simultanément les capacités des partenaires et d'assurer une planification participative.	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des formateurs pour SECSNA sur la méthodologie - Consultation des parties prenantes - Sélectionner les participants - Animer des ateliers - Élaborer des rapports et fournir des commentaires aux communautés 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 formations de formateurs pour la SECSNA sur le SLP et le CBPP - 1 exercice DLP réalisé pour chacune des 5 régions - 60 exercices CBPP sensibles au climat (15 PY1, 30 PY2, 0 PY3, 15 PY4) <p>103.</p>
1.1.2 (extrait 1.1) Formation sur la création d'actifs et l'AIC	La formation est dispensée selon une méthode d'apprentissage par la pratique dans les langues locales au niveau du village,	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration de matériel de formation - Mobilisation des participants 	<ul style="list-style-type: none"> - 12.000 personnes formées en première année, - 17.000 en deuxième année - 25.000 en troisième année

¹⁵ L'échelle sera définie lors de la création et rapportée lors de l'atelier de création. Les données de référence seront recueillies au cours de l'année 1 du projet et les informations seront fournies dans le premier RAP.

et diffusion des bonnes pratiques en matière d'ACC	en mettant l'accent sur la création et la maintenance d'actifs techniques, les pratiques agricoles et le leadership. L'objectif est de diffuser les bonnes pratiques développées par l'école de terrain des agriculteurs de la FAO sur le changement climatique.	- Échange de connaissances et d'expériences 104.	105.
1.1.3 (sortie 1.1) La création d'actifs qui réduisent les impacts du changement climatique et aident les ménages à s'adapter aux effets de la construction ou de la réhabilitation de CC	<p>Dans le cadre du volet réduction des risques, les participants construisent ou récupèrent des actifs qui réduisent les impacts des chocs climatiques et aident les ménages et les communautés en situation d'insécurité alimentaire à s'adapter aux effets du changement climatique. La planification participative et les approches fondées sur les bassins versants sont des éléments clés dans la conception et la mise en œuvre de différentes mesures de conservation des sols et de l'eau et des actifs connexes. Ces actifs améliorent la gestion des terres basses pour la culture du riz grâce à l'enlèvement du sable, à la construction de diguettes en pierre, de petits remblais, de barrages de régulation, de structures de réhabilitation des ravines et d'autres actifs. Les agriculteurs créent également des jardins potagers et des pépinières d'arbres fruitiers pour améliorer la valeur nutritionnelle de leur alimentation. Les activités spécifiques suivantes de réduction des risques seront menées :</p> <p>1. Potagers et pépinières d'arbres fruitiers et à valeur ajoutée</p> <p>Les agricultrices plantent des potagers pour diversifier la production agricole en tant que</p>	<p>1. Potagers et pépinières d'arbres fruitiers et à valeur ajoutée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fabrication de compost, clôtures, creusement de puits, plantation de légumes - Formation sur les productions maraîchères - Distribution de graines et de petits ustensiles (bidons d'eau, etc.) <p>2. Activités de gestion des terres basses et de conservation de l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enlèvement de sable - Création de diguettes en pierre pour éviter l'ensablement et les petits barrages <p>3. Création de bassins d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désablage, refonte de la forme de l'étang - Diguettes en pierre construites autour de l'étang <p>4. Plantation d'arbres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Production de plantes de pépinière 	<ul style="list-style-type: none"> - 45 HA de potagers créés et fermés - Création de 13 bassins d'eau - Construction de 25 petits barrages - Création de diguettes en pierre de 42 000 ml - 32 000 arbres plantés¹⁶ - Transferts en espèces délivrés à 12000 ménages la première année, 17.000 ménages à mi-parcours et 25.000 ménages la dernière année

¹⁶ Objectifs indicatifs basés sur l'expérience des pilotes. Les chiffres réels seront confirmés en fonction des résultats des PPCB.

	<p>source de revenus supplémentaires et pour améliorer l'alimentation de leurs familles.</p> <p>2. Gestion des terres basses et activités de conservation de l'eau</p> <p>Les terres basses sont améliorées par la construction de petites infrastructures pour préserver la fertilité des sols et augmenter la conservation de l'eau afin d'améliorer la productivité du riz.</p> <p>3. Création de bassins d'eau</p> <p>Les bassins d'eau collectant et stockant l'eau de pluie servent aux activités d'élevage (abreuvement du bétail, poissons, etc.) et à l'agriculture.</p> <p>4. Plantation d'arbres</p> <p>Les arbres sont plantés en clôture ou en brise-vent, mais aussi pour améliorer les rendements des cultures, limiter les risques d'érosion et de dégradation des sols et protéger les potagers de la dissémination animale. Des arbres fruitiers et des arbres à valeur ajoutée seront plantés dans les jardins familiaux afin d'améliorer les régimes alimentaires et de compléter les AGR existants.</p> <p>Virements en espèces</p> <p>Les transferts en espèces sont versés aux agriculteurs qui ont effectué la journée de travail par actif.</p>	<p>-Transport des plantes vers les sites</p> <p>-Plantation précoce dans la saison des pluies.</p> <p>-Suivi du développement des arbres</p> <p>Virements en espèces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenue des dossiers des participants - Sensibilisation des participants à la TCC - Contrats établis avec les détaillants - Mise en place d'un point de distribution. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les transferts en espèces ont été effectués à 12 000 ménages la première année, à 17 000 ménages à mi-parcours et à 25 000 ménages la dernière année.
--	--	--	---

1.2.1 (sortie 1.2.) Formation sur les services climatologiques	Les agriculteurs chefs de file et les participants reçoivent une formation sur les services d'information et de conseil sur le climat.	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des formateurs - Formations générales 	<ul style="list-style-type: none"> - 25 000 participants formés à l'adaptation au changement climatique et à l'utilisation des services climatologiques - 26 agents formés au conseil en information climatique
1.2.2 (sortie 1.2.) Diffusion d'informations climatiques	L'information sur le climat est transmise par SMS ou par des émissions de radio.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les stations de radio - Développer le contenu des programmes radiophoniques - Mettre en place des plateformes SMS pour la livraison des messages - Prestation de services de conseil 	<ul style="list-style-type: none"> - 105 émissions radiophoniques communautaires sur le changement climatique - Au moins 1000 discussions au niveau des villages sur l'adaptation au changement climatique - 25 000 personnes touchées par les services climatologiques
2.1.1 (sortie 2.1) Conception de l'indice	Conception de l'indice de déficit pluviométrique sur la base d'une base de données satellitaires (IRI).	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de terrain (topographique, démographique, socio-économique) pour de nouvelles zones d'intervention - Collecte de données pour l'élaboration et la finalisation de l'indice satellitaire et de l'indice pluviométrique pour toutes les zones couvertes 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une analyse de nouveaux domaines et finalisation du rapport - Développement d'un satellite et d'un indice pluviométrique pour toutes les zones couvertes - 16 réunions du Comité de Développement et de Promotion de l'Assurance Indicielle (CDPAI) - Des analyses et des rapports de fin de saison ainsi que tous les paiements sont fournis - Les résultats et les progrès sont partagés et discutés régulièrement avec les partenaires de l'assurance et de la protection sociale au Sénégal par l'intermédiaire de la CDPAI
2.1.2 (sortie 2.1) Délivrance et adhésion des polices d'assurance	Les agriculteurs qui ont terminé les activités de l'IFA ou qui ont payé en espèces reçoivent des bons d'assurance.	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue des dossiers des participants - distributions de coupons IFA - Signature de contrats d'assurance - Éducation/sensibilisation financière des participants au projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 400 agriculteurs ont bénéficié de deux cycles de formation à l'éducation financière et à la sensibilisation des formateurs - 45 000 ménages d'agriculteurs inscrits et assurés (50 % des bénéficiaires sont des femmes) - 25 000 d'entre eux sont assurés en espèces
2.1.3 (sortie 2.1) Évaluation de fin de saison et paiements	Le PAM, en collaboration avec l'IRI et des partenaires locaux, a évalué les performances de la saison et les résultats de	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la saison - Mission d'évaluation sur le terrain - Elaboration du rapport de fin de saison. 	<ul style="list-style-type: none"> - Missions de suivi de saison sur le terrain terminées - Rapport de fin de saison finalisé - Versements effectués à un nombre x de bénéficiaires à la fin de chaque saison¹⁷

¹⁷ Les paiements (superficies, # de personnes, montants) ne sont connus qu'à la fin de chaque saison des pluies.

	l'indice afin de détecter les événements à risque de base potentiels.		
3.1.1 (sortie 3.1.) Recrutement et formation d'équipes terrain pour les groupes d'épargne	Les équipes sur le terrain sont sélectionnées et formées à la méthodologie SFC.	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection et recrutement des animateurs - Formation des animateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 35 équipes de terrain sont recrutées et formées sur SFC
3.1.2 (sortie 3.1.) Formation et formation de groupes d'épargne	Des groupes d'épargne de femmes et d'hommes sont formés grâce à l'engagement communautaire et formés à la méthodologie.	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution de groupes d'épargne au niveau villageois - Formation des femmes lors des réunions hebdomadaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 090 groupes d'épargne au niveau des villages (25 070 membres) sont formés - 20 000 femmes formées
Activité 3.2.1 Mise en place et déploiement de systèmes de warrantage	Faciliter l'accès des agriculteurs aux services financiers pour l'investissement productif grâce à un système de warrantage. En reliant les banques céréalières au niveau des villages aux systèmes de crédit d'inventaire et aux institutions de microfinance (IMF) locales, le système permet aux agriculteurs d'accéder à des prêts en utilisant leurs stocks de céréales comme garantie pour investir dans des entreprises rémunératrices.	<ul style="list-style-type: none"> - Négociations avec la direction pour adapter les règles de crédit warrantage aux besoins des agriculteurs ; - Formation des comités de gestion au niveau des villages ; - Des activités de stockage et de déstockage permettant aux participants de stocker des céréales après la récolte, de bénéficier d'un prêt pour réaliser des investissements, et de bénéficier plus tard des céréales stockées dans la banque du village pendant la période de soudure. 	<ul style="list-style-type: none"> - 120 banques céréalières nouvellement créées ou rénovées et rétablies - Formations à 360° sur le fonctionnement des VCB et des systèmes de warrantage pour les comités de gestion au niveau des villages - Accès au crédit par les bénéficiaires pour un total de USD 40.000 <p style="text-align: center;">106.</p>
4.1.1 Renforcement des capacités des gouvernements nationaux et locaux	Renforcer les capacités des autorités locales en matière de sensibilisation à la résilience climatique afin d'accroître leurs connaissances, leur sensibilisation et leur perception	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des sessions de formation - Organiser des ateliers annuels 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 ARD (Agences Sous-Régionales de Développement) touchées par des activités de renforcement des capacités - 6 COMRECC (commissions sous-régionales sur le changement climatique) locales touchées par des activités de renforcement des capacités - 31 maires de communes touchés par des activités de renforcement des capacités
4.1.2 Intégration des outils de gestion des risques climatiques dans le filet de sécurité gouvernemental	Soutenir la protection contre le changement climatique du filet de sécurité de l'État (Bourse Familiale) en mettant en place des	107. Fournir une assistance technique à la SECNSA	<ul style="list-style-type: none"> - Former et conseiller SECSNA sur le lieu de travail grâce à une coopération étroite avec le point focal de projet du FVC au sein de SECSNA et les responsables des tâches

	<p>outils de gestion des risques climatiques tels que l'assurance indicielle météorologique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer avec la SECSNA, la CNAAS et d'autres membres du comité de pilotage auprès d'autres acteurs de la protection sociale au sein du gouvernement - (l'objectif est que 50% des bénéficiaires du PNBF soient atteints par des outils de gestion des risques climatiques tels que l'assurance)
--	--	--	--

Cadre des résultats du projet

H.1.1. Objectifs et impacts du changement de paradigme au niveau du Fonds						
Objectifs de changement de paradigme						
Un développement durable plus résilient au changement climatique	Le <i>projet proposé</i> contribue à accroître la résilience climatique des communautés rurales au Sénégal grâce à son approche de gestion globale et durable des risques.					
	Le <i>projet</i> bénéficiera directement aux petits exploitants agricoles vulnérables et à leurs ménages. Il renforcera leur résilience face aux chocs climatiques de plus en plus récurrents et leur capacité à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique. En outre, il protégera les petites exploitations agricoles en situation d'insécurité alimentaire de l'impact des chocs climatiques covariables et leur donnera la confiance nécessaire pour investir dans des intrants agricoles et des AGR diversifiés.					
	Dans l'ensemble, le <i>projet</i> contribuera à renforcer la capacité d'adaptation et la résilience des agriculteurs vulnérables, une priorité clé pour le gouvernement de la Santé.					
Résultat attendu	Indicateur	Moyens de vérification (MoV)	Ligne de base	Cible		Hypothèses
				À mi-parcours	Final	
Incidences au niveau du Fonds						
Indicateur de base du FVC (Adaptation)	Nombre de bénéficiaires directs et indirects	CHAMP D'APPLICATION - Rapports du PAM	Direct	Direct	Direct	Les participants et les communautés sont intéressés et motivés à participer aux activités du projet.

		ANSD - Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie	59,400 Hommes	133,650 Hommes	222,750 Hommes	La stabilité politique et économique est assurée pendant la durée du projet
			48,600 Femmes	109,350 Femmes	182,250 Femmes	Aucun choc majeur n'est subi pendant la durée du projet
			108 000 au total	243 000 au total	405 000 au total	Le gouvernement et les institutions nationales soutiennent le projet et disposent des capacités techniques nécessaires
						Le projet s'inscrit dans le cadre des stratégies/politiques nationales
			Indirect	Indirect	Indirect	Les conditions d'accès n'empêchent pas les bénéficiaires de participer aux activités.
			13,750 Hommes	40,095 Hommes	66,825 Hommes	Il n'y a pas d'obstacles sociaux, matériels ou économiques majeurs pour les femmes et les hommes qui souhaitent participer au projet

			11,250 Femmes	32,805 Femmes	54,675 Femmes	Les interventions n'affectent pas la cohésion communautaire et les communautés bénéficient des effets indirects du projet en améliorant leurs actifs, la disponibilité des services de microfinance et d'assurance et l'amélioration de l'environnement.
			25 000 au total	72 900 au total	121 500 au total	Le calcul des bénéficiaires indirects a été effectué en étendant au projet les directives d'entreprise existantes du PAM « T2B » pour l'AFD, avec l'hypothèse d'une pleine conformité de toutes les procédures méthodologiques sous-jacentes. L'« approximation T2B » est basée sur l'expérience du PAM dans la constitution de différents types d'actifs et consiste à appliquer un multiplicateur standard de 1,3 au nombre de bénéficiaires directs (T1B) des activités FFA. Il est basé sur des

						estimations suggérant que les multiplicateurs réels par type d'actif varient généralement de 1 à 2, avec une moyenne recommandée de 1,3.
	Nombre de bénéficiaires par rapport à la population totale		0,4 % de la population totale	2,1 % de la population totale	3,6 % de la population totale	
<i>A1.0 Renforcement de la résilience et amélioration des moyens de subsistance des personnes, des communautés et des régions les plus vulnérables</i>	A1.2 Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant de l'adoption d'options de moyens de subsistance diversifiés et résilients au changement climatique (y compris la pêche, l'agriculture, le tourisme, etc.)	Enquêtes de référence et de suivi des résultats	59,400 Hommes	133,650 Hommes	222,750 Hommes	
		Rapports SCOPE-PAM	48,600 Femmes	109,350 Femmes	182,250 Femmes	
			108 000 au total	243 000 au total	405 000 au total	
<i>A2.0 Renforcement de la résilience de la santé et du bien-être et de la sécurité alimentaire et hydrique</i>	A2.2 Nombre de ménages en situation d'insécurité alimentaire (dans les zones/périodes à risque d'effets du changement climatique)	Analyse de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition de l'enquête nationale sur la santé et la santé	<u>À déterminer % de HH participants ont un score de consommation alimentaire (FCS) « acceptable »</u>][1]	40 % des participants ont un SCF « acceptable »	60 % des participants ont un SCF « acceptable »	HH utiliser l'aide alimentaire du PAM comme prévu
		Score de consommation alimentaire du PAM				La production céréalière et maraîchère de HH augmente grâce aux activités de réduction des risques
		Enquêtes de référence et de suivi des résultats				HH utilise les paiements reçus en cas de déficit

						pluviométrique comme indiqué
		Évaluation de l'impact du R4 au Sénégal				Les agriculteurs qui paient de l'argent souscrivent une assurance
H.1.2. Résultats, extrants, activités et intrants au niveau du projet/programme						
Résultat attendu	Indicateur	Moyens de vérification (MoV)	Ligne de base	Cible		Hypothèses
				À mi-parcours	Final	
Résultats du projet	Résultats qui contribuent à l'impact du FMI					
A5.0 Renforcement des systèmes institutionnels et réglementaires pour la planification et le développement adaptés au climat	A5.1 Systèmes institutionnels et réglementaires qui améliorent les incitations à la résilience climatique et leur mise en œuvre effective	Évaluation du PAM et de ses partenaires	<u>Base de référence à déterminer [1]</u>	30% des bénéficiaires du PNBF touchés par des outils de gestion des risques climatiques tels que l'assurance.	50% des bénéficiaires du PNBF touchés par des outils de gestion des risques climatiques tels que l'assurance.	Le filet de sécurité du gouvernement atteint de manière fiable les ménages ruraux vulnérables
		Rapport annuel sur le filet de sécurité sociale par SECSNA				Le COMRECC et l'ARD ont mis en place des ressources pour bénéficier du renforcement des capacités du PAM et assurer la pérennité malgré le roulement interne
		Base de données de l'ARD (Agence Régionale de Développement)				
		Données DGPSN				

A7.0 Renforcement de la capacité d'adaptation et réduction de l'exposition aux risques climatiques	A7.1 Utilisation par les ménages, les communautés, les entreprises et les services du secteur public vulnérables des outils, instruments, stratégies et activités appuyés par le FMI pour faire face au changement et à la variabilité climatiques	Enquêtes de référence et de suivi des résultats	<u>Base de référence à déterminer</u> [2]	Augmentation moyenne de 3 % des rendements des principales cultures (maïs, arachide et mil) des ménages participants	Augmentation moyenne de 5 % des rendements des cultures principales (maïs, arachide et mil) des ménages participants	Les bénéficiaires participent aux discussions au niveau du village
						Les bénéficiaires intègrent des mesures d'adaptation dans leurs activités
						Aucun événement climatique majeur n'a été vécu pendant la durée de vie du projet.
[1] Les données de référence seront recueillies au cours de l'année 1 du projet et les informations seront mises à jour dans le premier TAP						
[2] Les données de référence seront recueillies au cours de l'année 1 du projet et les informations seront mises à jour dans le premier TAP						
Indicateurs de performance des projets/programmes						
Résultat attendu	Indicateur	Moyens de vérification (MoV)	Ligne de base	Cible		Hypothèses
				À mi-parcours	Final	
Composante 1 : Accroître la capacité d'adaptation des petits exploitants agricoles en situation d'insécurité alimentaire et de leurs familles en augmentant la résilience de leur environnement et en réduisant les risques et les impacts découlant du changement climatique						

Production 1.1 Les agriculteurs ont adopté des actifs et des pratiques agricoles adaptés au climat	Proportion de la population (%) dans les communautés ciblées déclarant bénéficiaire d'une base de moyens de subsistance améliorée (ABI)	Enquêtes de référence et de suivi des résultats	20 % de la population déclare bénéficiaire d'une base de moyens de subsistance renforcée (ABI)	30 % de la population déclare bénéficiaire d'une base de moyens d'existence renforcée (ABI)	60 % de la population déclare bénéficiaire d'une base de moyens de subsistance renforcée (ABI)	Les agriculteurs participent volontairement à la création d'actifs et achèvent la construction d'actifs
						Les partenaires choisis pour soutenir la création d'actifs fournissent un travail de qualité
	% d'agriculteurs soutenus utilisant au moins une technique agricole adaptée au climat		60 % des agriculteurs soutenus utilisent au moins une technique agricole adaptée au climat	80 % des agriculteurs soutenus utilisent au moins une technique agricole adaptée au climat		
			30 % des agriculteurs soutenus utilisent au moins une technique agricole adaptée au climat			
Production 1.2 Les agriculteurs ont accès à des services climatologiques fiables, ce qui les aide à prendre des décisions éclairées en matière d'agriculture	% de personnes atteintes de HH utilisant des conseils agroclimatiques pour prendre des décisions de subsistance	Dossiers du PAM et des partenaires	<u>Base de référence à déterminer [1]</u>	30 % des ménages touchés utilisent les conseils agroclimatiques pour prendre des décisions de subsistance	70 % des ménages touchés utilisent les conseils agroclimatiques pour prendre des décisions en	Les agriculteurs s'inscrivent pour recevoir des informations sur le climat et participer à une formation sur les services de conseil

					matière de moyens de subsistance	Le partenaire ANACIM fournit des services rapides et de qualité
Résultat 2 : Protéger les petits exploitants agricoles en situation d'insécurité alimentaire de l'impact des chocs climatiques covariables et leur donner la confiance nécessaire pour investir dans des intrants agricoles et des activités génératrices de revenus (AGR) diversifiées						
Extrant 2.1 Les agriculteurs accèdent aux produits de micro-assurance et contribuent à la prime d'assurance	% d'agriculteurs contribuant en espèces à la prime d'assurance	Dossiers du PAM et des partenaires	10 % des agriculteurs contribuent en espèces	40 % des agriculteurs contribuent en espèces	60 % des agriculteurs contribuent en espèces	Les agriculteurs comprennent l'importance d'assurer le risque découlant de la variabilité du climat.
			(estimé à 40 695 USD)			Le partenaire CNAAS performe au plus haut niveau possible
				(estimé à 74 600 USD)	(estimé USD 208 366)	Le taux de change reste stable, pas de dépréciation de la monnaie sur la période
Résultat 3 : Accroître la capacité d'adaptation des petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire en augmentant progressivement leur épargne, tout en améliorant leur capacité à produire et à vendre des excédents, et en diversifiant leurs sources de revenus en investissant dans des AGR sensibles au climat.						
Production 3.1 Les ménages augmentent leur capacité d'épargne	Total du capital détenu par les groupes d'épargne	Dossiers du PAM et des partenaires	414 groupes d'épargne (9.814 membres) détenant un capital total de 16.000 USD	660 groupes d'épargne (15.180 membres) détenant un capital total de 25.000 USD	1.090 groupes d'épargne (25.070 membres) détenant un capital total de 35.000 USD	Les agriculteurs sont en mesure d'épargner suffisamment pour commencer à épargner des groupes
						Les agriculteurs participent aux formations proposées et comprennent l'importance des

						investissements axés sur la résilience
				Économies moyennes par agriculteur et par mois 2,5 USD	Économies moyennes par agriculteur et par mois 4 USD	
			Économies moyennes par agriculteur et par mois 1,5 USD			
	Montant moyen d'épargne par agriculteur et par mois			Au moins 3 GIE investissent leurs économies dans des actifs communautaires pour la transformation de l'agriculture	Au moins 4 GIE investissent leurs économies dans des actifs communautaires pour améliorer l'accès aux marchés agricoles	
			Au moins 2 GIE (Groupements d'Intérêt Economique) investissant leur épargne dans des actifs communautaires pour la production agricole			
	Niveau d'investissement du GIE dans les IGA communautaires					
Production 3.2 Pendant les bonnes années, les agriculteurs ont la	% de femmes et de jeunes occupant des postes de direction dans le système de warrantage.	Dossiers du PAM et des partenaires	10 % de femmes et de jeunes occupant des postes de direction	30 % de femmes et de jeunes occupant des postes de direction	50 % de femmes et de jeunes occupant des	La création d'actifs, les services climatiques, les investissements dans leurs terres et un

<p>possibilité de stocker leurs excédents</p> <p>production dans les banques céréalieres villageoises (VCB) du PAM et utiliser leurs stocks comme garantie</p> <p>pour recevoir un crédit des groupes d'épargne pour le changements</p>					postes de direction	<p>climat favorable permettent aux agriculteurs de produire des excédents</p>
	Nombre de BCV avec une infrastructure de stockage améliorée et qui correspond aux standards					
	Production stockée dans l'entrepôt		63 tonnes de production stockées	81 tonnes de production stockées	135 tonnes de production stockées	
	Total des prêts auxquels vous avez accédé		Prêts accordés : 8 000 USD	Prêts accordés : 20 000 USD	Prêts accordés : 40 000 USD	
<p>Résultat 4 : Permettre au gouvernement du Sénégal d'intégrer l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques climatiques dans ses programmes de protection sociale et de protection sociale</p>						
<p>Extrant 4.1 Le gouvernement parvient à intégrer la résilience climatique dans le programme national de protection sociale</p>	% des bénéficiaires du PNBf accédant aux outils de gestion des risques climatiques.	Dossiers du PAM et des partenaires	0,5 % des bénéficiaires du PNBf accèdent aux outils de gestion des risques climatiques	30% des bénéficiaires du PNBf accèdent aux outils de gestion des risques climatiques.	50% des bénéficiaires du PNBf accèdent aux outils de gestion des risques climatiques.	La SECSNA, l'ARD, la COMMRC et les autorités locales se mettent d'accord sur un programme et un calendrier de formation
	Niveau de changement dans les connaissances, la sensibilisation et la perception (CAP) sur la résilience climatique par les autorités nationales et locales.	Évaluations				Le SECSNA prend très au sérieux son rôle de pilotage et assure le déploiement des outils dans le PNBf

		Rapports du SECSNA PNBF		Sur la base d'une échelle de 1 à 4, le niveau moyen de CAP sur la résilience climatique est de 3	Sur une échelle de 1 à 4, le niveau moyen de CAP sur la résilience climatique est de 3 à 4	
		Autres rapports du PNBF	<u>Sur une échelle de 1 à 4, le niveau moyen de CAP sur la résilience climatique est de 0 à 1[2]</u>			

https://wfp.sharepoint.com/:w:/r/sites/GreenClimateFundDecentralizedEvaluation/_layouts/15/doc2.aspx?sourcedoc=%7B2868C47D-6C1B-47D3-84D7-50C03E19DEF2%7D&file=Revised%20logframe%20-%20remediation%2028062023.docx&action=default&mobileredirect=true&DefaultItemOpen=1

Annexe 10 : Plan de mise en œuvre

[WFP_FP049_Completion_prolongation_de_la_date_request_Nov_2023_Mise_en_œuvre_révisée_Plan_final.xlsx](#)

COMPONENTS/OUTPUTS	2020				2021				2022				2023				2024				2025					
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1					
Ouput 1.1								17,000 households (135,000 people) benefit from DRR community-based assets													25,000 households (225,000 people) benefit from DRR community-based assets					
Activity 1.1.1 Seasonal Livelihood and Community-based participatory Planning	2 training of trainers for SECSNA on Seasonal Livelihood Planning and Community-based participatory Planning	1 Seasonal Livelihood Planning Exercise conducted for each of the 5 Regions 10 CBPP exercises for FFA conducted	5 CBPP exercises for FFA conducted		30 CBPP exercises for FFA conducted	45 CBPP exercises for FFA conducted						60 CBPP exercises for FFA conducted														
Activity 1.1.2 Training on assets creation and CSA and dissemination of good practices			12,000 people trained				17,000 people trained								25,000 people trained											
Activity 1.1.3 Assets creation that reduce the impacts of climate change and help households to adapt to the effects of CC built or rehabilitated			Water ponds creation Small dams building Stone bunds creation Trees planting 12,000 households have received transfers	Vegetable gardens establishing			Water ponds creation Small dams building Stone bunds creation Trees planting	Vegetable gardens establishing 17,000 households have received transfers				32,000 m of Stone bunds created 25 Small dams built 8 Water ponds created 45 Ha of vegetable gardens 19,000 trees planted 25,000 households have received transfers	25 ha of Vegetable gardens established			42,000 m of Stone bunds created 25 Small dams built 13 Water ponds 45 Ha of vegetable gardens 32,000 trees planted 25,000 households have received transfers	45 ha of vegetable gardens established	Asset creation activities finalized and final payment made to cooperating partners								
Ouput 1.2								15,000 beneficiaries reached by climate services																		
Activity 1.2.1 Training on climate services		Training development	12,000 people trained				17,000 people trained								25,000 people trained						Activities finalized and wrap up meetings organized between Jokalante, cooperating partners, heads of GIE and Save for Change groups in all regions to ensure results sustainability				SIC groups and GIEs in all regions are able to purchase climate information directly after project closure;	
Activity 1.2.2 Delivery of climate information			30 radio shows broadcasted									80 radio shows broadcasted			105 radio shows broadcasted						Purchase of rain gauges finalized				Installation and training on rain gauges wrapped up; seasonal forecasts disseminated.	
Component 2 (Risk Transfer)																										
Ouput 2.1							Farmers ensured through cash make up 10% of the total insurance participants					Farmers ensured through cash make up 40% of the total insurance participants			Farmers ensured through cash make up 60% of the total insurance participants											
Activity 2.1.1 Index design																										
Activity 2.1.2 Insurance policies delivery and enrollment			12000 farmer households insured				27000 farmer households insured								45000 farmer households insured											
Activity 2.1.3 End of the season assessment and payouts																					Payment to partners (CNAS) finalized					
Component 3 (Risk Reserves and Prudent Risk taking)																										
Ouput 3.1							660 saving groups established and functioning with a total capital of 16,000 USD																		1,090 saving groups established and functioning with a total capital of 35,000 USD	
Activity 3.1.1 Recruitment and training of field teams for saving groups																										
Activity 3.1.2 Formation and training of saving groups				100 farmers trained			250 farmers trained					400 farmers trained									Training activities finalized and final payment made to cooperating partners					
Ouput 3.2							Access to credit by beneficiaries for a total of USD 8,000 63 tons stored																		Access to credit by beneficiaries for a total of USD 40,000 135 tons stored	
Activity 3.2.1 Set up and roll out of warrantage systems			30 village cereal banks reestablished or newly built				90 village cereal banks reestablished or newly built			90 village cereal banks reestablished or newly built				120 village cereal banks reestablished or newly built							Activities to reestablish Village Cereal Banks finalized and final payment made to cooperating partners				(2) Gender study on financial inclusion conducted.	
Component 4 (Government capacity building and mainstreaming)																										
Output 4.1								30% of PNBFB beneficiaries accessing to climate risk management tools.																	50% of PNBFB beneficiaries accessing to climate risk management tools.	
Activity 4.1.1 Capacity building of national and local government																					Training activities finalized					
Activity 4.1.2 Integration of climate risk management tools in government safety net				Average level of KAP on climate resilience is 0 to 1			Average level of KAP on climate resilience is 1 to 2																		Average level of KAP on climate resilience is 3 to 4	
Monitoring and Evaluation																										
Evaluations		Baseline launched	Baseline completed	Post-distribution monitoring			Post-distribution monitoring	Mid-term evaluation launched	Mid-term evaluation completed			Post-distribution monitoring			Post-distribution monitoring										Final evaluation launched	Final evaluation completed
Reporting	Inception Report				APR			APR	Interim Evaluation Report			APR									Completion date APR	Completion Report				
APR = Annual Performance Report																										
*In addition to this monitoring requirements, the Funded Activity is also subject to financial reporting per the AMA/FAA, such as Unaudited/Audited Financial Statements, Financial information reports, and other reports as defined in the FAA.																										
** For those that do not have component, sub-outputs can be used.																										
1 ARD: Agence Régionale de Développement ; COMMRECC are the climate change governance structures at local level																										

Annexe 11 : Répartition détaillée du financement

Component	Output	Financing Source	Budget Account Category	Budget Notes	Amount Year 1 (USD)	Amount Year 2 (USD)	Amount Year 3 (USD)	Amount Year 4 (USD)	Total (USD)
Component 1	Output 1.1	GCF	Staff cost	A1	81,725	82,706	69,906	58,308	292,645
			International consultant	A2	6,533	6,089	6,162	6,236	25,020
			Local consultant	A3	250	0	171	173	593
			Travel	A4	8,096	8,121	8,146	8,172	32,534
			Transfers	A5	600,000	570,000	520,000	450,000	2,140,000
			Professional/Contractual Services	A6	366,000	375,000	410,000	430,000	1,581,000
			Trainings, workshops, and conferences	A7	60,000	70,000	70,000	70,000	270,000
			Equipment	A8	14,558	860	871	881	17,170
	Total Output 1.1				1,137,162	1,112,775	1,085,256	1,023,769	4,358,963
	Output 1.2	GCF	Staff cost	A9	27,725	28,058	26,892	27,215	109,890
			International consultant	A2	6,533	6,089	6,162	6,236	25,020
			Local consultant	A3	250	0	171	173	593
			Travel	A4	8,096	8,121	8,146	8,172	32,534
			Professional/Contractual Services	A11	72,000	90,000	120,000	150,000	432,000
Equipment	A12	39,783	8,678	6,222	1,114	55,797			
Total Output 1.2				154,387	140,945	167,593	192,910	655,835	
Total Component 1				1,291,549	1,253,721	1,252,848	1,216,679	5,014,797	
Component 2	Output 2.1	GCF	Staff cost	B1	44,125	41,888	38,090	38,547	162,650
			International consultant	B2	26,533	24,710	22,548	21,161	94,952
			Local consultant	A3	250	0	171	173	593
			Travel	A4	8,096	8,121	8,146	8,172	32,534
			Professional/Contractual Services	B3	340,000	324,000	364,000	367,500	1,395,500
			Transfers	B4	124,000	138,000	162,500	165,000	589,500
			Equipment	A12	39,783	8,678	6,222	1,114	55,797
			Total Output 2.1				582,787	545,397	601,676
	Total Component 2				582,787	545,397	601,676	601,666	2,331,526

Component	Output	Financing Source	Budget Account Category	Budget Notes	Amount Year 1 (USD)	Amount Year 2 (USD)	Amount Year 3 (USD)	Amount Year 4 (USD)	Total (USD)
Component 3	Output 3.1	GCF	Staff cost	C1	26,125	23,672	19,655	19,891	89,343
			International consultant	A2	6,533	6,089	6,162	6,236	25,020
			Local consultant	A3	250	0	171	173	593
			Travel	A4	8,096	8,121	8,146	8,172	32,534
			Professional/Contractual Services	C2	114,500	140,000	172,500	200,000	627,000
			Equipment	A8	14,558	860	871	881	17,170
	Total Output 3.1				170,062	178,742	207,504	235,352	791,661
	Output 3.2	GCF	Staff cost	C1	26,125	23,672	19,655	19,891	89,343
			International consultant	A2	6,533	6,089	6,162	6,236	25,020
			Local consultant	A3	250	0	171	173	593
Travel			A4	8,096	8,121	8,146	8,172	32,534	
Professional/Contractual Services	C2	114,500	140,000	172,500	200,000	627,000			
Equipment	A8	14,558	860	871	881	17,170			
Total Output 3.2				170,062	178,742	207,504	235,352	791,661	
Total Component 3				340,124	357,484	415,009	470,705	1,583,322	
Component 4	Output 4.1	GCF	International consultant	A2	6,533	6,089	6,162	6,236	25,020
			Staff cost	D1	9,725	9,842	8,458	8,559	36,584
			Local consultant	A3	250	0	171	173	593
			Travel	A4	8,096	8,121	8,146	8,172	32,534
			Trainings, workshops, and conferences	D2	55,000	45,000	35,000	45,000	180,000
			Professional/Contractual Services	D3	6,000	6,000	6,000	6,000	24,000
			Equipment	A8	14,558	860	871	881	17,170
	Total Output 4.1				100,162	75,911	64,807	75,021	315,901
Total Component 4				100,162	75,911	64,807	75,021	315,901	
TOTAL PROJECT COST					2,314,623	2,232,513	2,334,340	2,364,070	9,245,546
Project Management Costs (PMC)		GCF	Staff cost	PMC1	175,880	177,991	180,126	182,288	716,285
			Travel	PMC2	5,397	5,414	5,431	5,448	21,689
			Total Project Management Costs		181,277	183,404	185,557	187,736	737,974
Total Project Costs + PMC				2,495,900	2,415,917	2,519,897	2,551,806	9,983,521	

Annexe 12 : Documentation de référence

Proposition de financement du FVC, y compris le cadre logique et la théorie du changement

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

RAPPORT ANNUEL 2021

RAPPORT ANNUEL 2022

RAPPORT ANNUEL 2023

RAPPORT ANNUEL PAR PAYS 2020

RAPPORT ANNUEL PAR PAYS 2021

RAPPORT ANNUEL PAR PAYS 2022

RAPPORT SUR L'ASSAINISSEMENT DU FVC AU SÉNÉGAL

PROPOSITION DE RESTRUCTURATION DU FVC DU SÉNÉGAL

DEMANDE DE PROLONGATION GRATUITE DU FVC AU SÉNÉGAL

PROGRAMME NATIONAL DE SECURITE ALIMENTAIRE ET DE RESILIENCE

STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE RÉSILIENCE

Politique d'évaluation du FVC

Normes d'évaluation du FVC

Procédures opérationnelles et lignes directrices de l'évaluation du FVC

Manuel du Cadre de gestion intégrée des résultats du FVC

Politique environnementale et sociale du FVC ([Politique environnementale et sociale révisée | Fonds vert pour le climat](#))

Cadre de durabilité environnementale et sociale du PAM (docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000131965/download/)

Résultats de l'évaluation des risques environnementaux et sociaux ([résultats de l'évaluation environnementale et sociale du FCVM](#))

Évaluation des incidences environnementales et sociales et/ou plan de gestion environnementale et sociale

Plans d'action environnementaux et sociaux (y compris les exigences en matière de mobilisation des intervenants et de rapports sur les mécanismes de règlement des griefs)

Aperçu de l'exemple de rapport de lancement du FVC

- I. Description du projet/programme, y compris une brève description des exigences du mandat et du public chargé de l'évaluation
- II. Questions d'évaluation
- III. Approche d'évaluation, y compris la conception globale, les méthodes de collecte de données et les procédures analytiques
- IV. Considérations éthiques
- V. Plan d'engagement et de diffusion des parties prenantes
- VI. Assurance qualité, plan de gestion des risques
- VII. Rôles et responsabilités

- VIII. Plan de travail d'évaluation détaillé indiquant les activités à chaque phase, le calendrier de livraison, les principaux produits livrables et les jalons
- IX. Annexe : Matrice d'évaluation, projets d'outils de collecte de données

Aperçu de l'exemple de rapport d'évaluation du FVC

- I. Sommaire – Pas plus de trois pages contenant un résumé des principales constatations et recommandations.
- II. Introduction – y compris, mais sans s'y limiter, le contexte, la portée, la méthodologie et les limites, le public, le plan de diffusion
- III. Résultats - peuvent être structurés par critère d'évaluation. Assurez-vous que les conclusions sont fondées sur plusieurs sources et soyez clair sur la force des preuves à l'appui ou à la réfutation des conclusions.
- IV. Leçons apprises – devraient être directement liées aux principales constatations et qui façonneront ensuite les recommandations.
- V. Recommandations - voir encadré 7 Lignes directrices pour l'évaluation
- VI. Matrice d'examen sommaire du projet et réalisation des objectifs et des extraits (triangulée avec des données probantes et des données) ;
- VII. Annexe : (matrice d'évaluation, rapports de mission, liste des personnes interrogées, liste des documents examinés, sources de données utilisées, calculs détaillés et preuves à l'appui des résultats de l'atténuation et de l'adaptation, etc.)

[Nom du bureau de mise en service]

[Lien vers le site]

Programme alimentaire mondial (PAM)

Via Cesare Giulio Viola 68/70 00148 Rome, Italie T

+39 06 65131 **wfp.org**